

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE (B. ENS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

En plus des crédits de cours en musique classique ou en jazz et musique populaire, en didactique, en pédagogie et en psychopédagogie, s'ajoutent 21 crédits de stage au primaire et au secondaire. Avec ce baccalauréat, vous développerez les aptitudes et les capacités qui feront de vous un enseignant compétent, capable de communiquer clairement, de préparer des cours ainsi que de gérer des situations d'apprentissage en musique. Vous serez également en mesure d'évaluer les compétences musicales de vos élèves.

CONCENTRATIONS

Classique

Jazz

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PERSONNALITÉ TYPE

Accorder de la valeur au savoir et à la culture. Préférer travailler avec des personnes, tout particulièrement avec les jeunes, et aimer communiquer. Aimer se sentir utile, aider les gens et transmettre des connaissances. Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument, composer de la musique et en lire. Avoir une personnalité chaleureuse, dynamique et assurée. Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit. Être créatif, capable d'improviser et avoir le sens du rythme. Être organisé, autonome et patient.

AVENIR

Vous pourrez entreprendre une carrière en enseignement au primaire ou au secondaire auprès de la catégorie de jeunes avec laquelle vous vous sentez le plus à l'aise. Vous pourrez également faire valoir vos compétences dans d'autres contextes d'enseignement ou d'animation musicale.

Ce diplôme ainsi qu'une recommandation favorable des autorités compétentes vous permettront d'obtenir un brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Professions

Animateur

Conseiller pédagogique

Directeur d'école

Enseignant de musique au niveau préscolaire, primaire ou secondaire

Employeurs

Commissions scolaires du Québec

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Réseau des écoles privées

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en éducation musicale et en didactique instrumentale.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique vous offre en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

Vous pourrez vivre un séjour d'études aux États-Unis. De plus, le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership. Vous apprendrez à gérer un département de musique et à organiser des événements culturels.

Stages et formation pratique

Vous apprécierez la formation pratique acquise au cours des stages d'enseignement. Vous pourrez effectuer deux stages dans une école primaire et deux stages au secondaire, le dernier stage ayant une durée de trois mois.

Certains cours à distance

Profil développement durable

Profil entrepreneurial

Profil international

Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
80 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le programme de baccalauréat en enseignement de la musique vise la formation de musiciens éducateurs capables de jouer un rôle efficace dans la société par une participation active et de qualité dans tous les champs d'activité de l'enseignement de la musique. La formation d'un enseignant en musique intègre à la fois les aspects musicaux et pédagogiques qui lui permettent de développer les moyens d'assurer un enseignement adéquat de la musique au préscolaire et au primaire, de même qu'au secondaire.

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement de la musique vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;

communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;

concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;

évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux

contenus à faire apprendre;

planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;

adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;

intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;

coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;

travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;

s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;

agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

CONCENTRATIONS

Classique

Jazz

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Valerie Peters

valerie.peters@mus.ulaval.ca

Pour information

Catherine Martinette-Morneau

catherine.martinette-morneau@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, [MUS-1703](#).

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Le candidat admis à la session d'hiver complète son cheminement plus tardivement, en raison de l'offre des cours et des préalables qui sont exigés.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

DEC en musique, ou l'équivalent

OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Note : Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Être âgé de 21 ans ou plus

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études au Canada hors Québec

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent

Note : Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études hors Canada

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent

Note : Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;

l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;

l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE		92

<u>MUS-1520</u>	Formation documentaire en musique	1
<u>MUS-1601</u>	Fondements psychopédagogiques de l'éducation musicale	3
<u>MUS-1610</u>	Chant et mouvement au primaire	3
<u>MUS-1504</u>	Formation auditive II	2
<u>MUS-1611</u>	Initiation à l'orchestre à vent	3
<u>MUS-2611</u>	Enseignement et gestion du département de musique	3
<u>MUS-2612</u>	Laboratoire de direction d'orchestre à vent	1
<u>MUS-1491</u>	Rythmique	2
<u>MUS-2610</u>	Instrumentarium Orff et flûte à bec	3
<u>MUS-2120</u>	Direction chorale I	2
<u>MUS-3610</u>	Planification et gestion de classe au primaire	3
<u>MUS-3611</u>	Planification et gestion de classe au secondaire	3
<u>MUS-1040</u>	Enseignement de la guitare en milieu scolaire	1
<u>MUS-3633</u>	Intégration I	1
<u>PPG-1907</u>	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire	3
<u>ADS-1910</u>	Aspects sociaux de l'éducation	2
<u>MUS-3091</u>	Intégration II	2
<u>MUS-3660</u>	Philosophie de l'éducation musicale	3
<u>MUS-1020</u>	Cultures musicales du monde	3

MUS-1511	Pédagogie et informatique musicale	3
MUS-3612	Évaluation des apprentissages en musique	2

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARMIS:

Séquence A

MUS-1620	Stage d'enseignement en musique au préscolaire et au primaire I	2
MUS-2630	Stage d'enseignement en musique au secondaire II	2

OU

Séquence B

MUS-1630	Stage d'enseignement en musique au secondaire I	2
MUS-2621	Stage d'enseignement en musique au préscolaire et au primaire II	2

RÈGLE 2 - 17 CRÉDITS PARMIS:

Séquence A

MUS-2620	Stage d'enseignement en musique au préscolaire et au primaire III	5
MUS-3630	Stage d'enseignement en musique au secondaire IV	12

OU

Séquence B

MUS-2632	Stage d'enseignement en musique au secondaire III	5
MUS-3621	Stage d'enseignement en musique au préscolaire et au primaire IV	12

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis. L'étudiant doit prendre au moins une fois le cours [MUS-1540](#) Chant choral.

MUS-1540	Chant choral	1
MUS-1541	Jazz vocal	1
MUS-1542	Orchestre	1
MUS-1543	Orchestre à vent	1
MUS-1544	Stage band	1

RÈGLE 4 - 2 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

MUS-1540	Chant choral	1
MUS-1541	Jazz vocal	1
MUS-1542	Orchestre	1
MUS-1543	Orchestre à vent	1
MUS-1544	Stage band	1
MUS-1545	Accompagnement	1
MUS-1546	Atelier d'opéra A	1
MUS-1547	Atelier d'opéra B	2
MUS-1548	Ensemble de guitares	1

RÈGLE 5 - 15 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

[MUS-](#)

<u>2150</u>	Piano (principal)	3
<u>MUS-2151</u>	Orgue (principal)	3
<u>MUS-2152</u>	Clavecin (principal)	3
<u>MUS-2153</u>	Guitare (principal)	3
<u>MUS-2154</u>	Chant (principal)	3
<u>MUS-2155</u>	Violon (principal)	3
<u>MUS-2156</u>	Alto (principal)	3
<u>MUS-2157</u>	Violoncelle (principal)	3
<u>MUS-2158</u>	Contrebasse (principal)	3
<u>MUS-2159</u>	Flûte (principal)	3
<u>MUS-2160</u>	Hautbois (principal)	3
<u>MUS-2161</u>	Clarinete (principal)	3
<u>MUS-2162</u>	Saxophone (principal)	3
<u>MUS-2163</u>	Basson (principal)	3
<u>MUS-2164</u>	Trompette (principal)	3
<u>MUS-2165</u>	Cor (principal)	3
<u>MUS-2166</u>	Trombone (principal)	3
<u>MUS-2167</u>	Euphonium (principal)	3
<u>MUS-2168</u>	Tuba (principal)	3

<u>MUS-2169</u>	Percussion (principal)	3
<u>MUS-2170</u>	Harpe (principal)	3
<u>MUS-2171</u>	Piano jazz (principal)	3
<u>MUS-2172</u>	Chant jazz (principal)	3
<u>MUS-2173</u>	Guitare jazz (principal)	3
<u>MUS-2174</u>	Contrebasse jazz (principal)	3
<u>MUS-2175</u>	Saxophone jazz (principal)	3
<u>MUS-2176</u>	Basse électrique (principal)	3
<u>MUS-2177</u>	Batterie (principal)	3
<u>MUS-2178</u>	Flûte à bec (principal)	3
<u>MUS-2179</u>	Violon jazz (principal)	3
<u>MUS-2180</u>	Trompette jazz (principal)	3
<u>MUS-2182</u>	Flûte jazz (principal)	3
<u>MUS-2199</u>	Instrument (principal)	3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

28

L'étudiant doit choisir une concentration.

RÈGLE 1 - 8 OU 11 CRÉDITS

prévus à sa concentration.

RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS

les cours de langues modernes.

Si le niveau intermédiaire II est atteint en anglais ou le niveau intermédiaire I dans une autre langue moderne, l'étudiant est dispensé de cette exigence.

RÈGLE 3 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

FRN-1903	Français écrit pour la formation à l'enseignement II	3
FRN-1904	Français écrit pour la formation à l'enseignement III	3

Le cours [FRN-1903](#) est réservé à l'étudiant ayant obtenu un résultat inférieur à 60 % au TFLM (il doit préalablement réussir le cours non contributoire [FRN-1902](#)). Le cours [FRN-1904](#) est réservé à l'étudiant ayant obtenu entre 60 % et 74,9 % au TFLM. L'étudiant ayant obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % est dispensé de l'obligation de suivre un cours de perfectionnement en français.

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Pédagogie et problématiques sociales

ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
ARD-2900	Éducation et art dramatique	3
ART-1900	Rôle de l'enseignement des arts	3
ARV-2900	Éducation et arts plastiques	3
COM-1500	Communication orale en public	3
COM-1903	Communication orale en enseignement	2
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3

<u>MEV-1904</u>	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
<u>MEV-2901</u>	Évaluation des apprentissages au préscolaire/primaire	3
<u>MUS-3320</u>	Pédagogie instrumentale	3
<u>PHI-1064</u>	L'observation en philosophie pour les enfants	3
<u>PPG-1902</u>	Apprentissage et cognition	3
<u>PPG-1906</u>	Enfance et adolescence	3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial s'inscrit au cours [ENT-1000](#).

L'étudiant admis au profil en développement durable s'inscrit au cours [DDU-1000](#).

RÈGLE 5 - 2 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-2000</u>	Histoire de la musique I	2
<u>MUS-2001</u>	Histoire de la musique II	2
<u>MUS-2002</u>	Histoire de la musique III	2
<u>MUS-2003</u>	Histoire de la musique IV	2

RÈGLE 6 - 2 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1050</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-1051</u>	Atelier de musique baroque	2
<u>MUS-1052</u>	Atelier de musique contemporaine	2
<u>MUS-1053</u>	Combo	2
<u>MUS-1054</u>	Atelier	2

<u>MUS-1055</u>	Ensemble de percussion	2
<u>MUS-1150</u>	Piano (secondaire)	2
<u>MUS-1151</u>	Orgue (secondaire)	2
<u>MUS-1152</u>	Clavecin (secondaire)	2
<u>MUS-1153</u>	Guitare (secondaire)	2
<u>MUS-1154</u>	Chant (secondaire)	2
<u>MUS-1155</u>	Violon (secondaire)	2
<u>MUS-1156</u>	Alto (secondaire)	2
<u>MUS-1157</u>	Violoncelle (secondaire)	2
<u>MUS-1158</u>	Contrebasse (secondaire)	2
<u>MUS-1159</u>	Flûte (secondaire)	2
<u>MUS-1160</u>	Hautbois (secondaire)	2
<u>MUS-1161</u>	Clarinete (secondaire)	2
<u>MUS-1162</u>	Saxophone (secondaire)	2
<u>MUS-1163</u>	Basson (secondaire)	2
<u>MUS-1164</u>	Trompette (secondaire)	2
<u>MUS-1165</u>	Cor (secondaire)	2
<u>MUS-1166</u>	Trombone (secondaire)	2
<u>MUS-1167</u>	Euphonium (secondaire)	2

<u>MUS-1168</u>	Tuba (secondaire)	2
<u>MUS-1169</u>	Percussion (secondaire)	2
<u>MUS-1170</u>	Harpe (secondaire)	2
<u>MUS-1171</u>	Piano jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1172</u>	Chant jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1173</u>	Guitare jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1174</u>	Contrebasse jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1175</u>	Saxophone jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1176</u>	Basse électrique (secondaire)	2
<u>MUS-1177</u>	Batterie (secondaire)	2
<u>MUS-1178</u>	Flûte à bec (secondaire)	2
<u>MUS-1179</u>	Violon jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1180</u>	Trompette jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1182</u>	Flûte jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1199</u>	Instrument (secondaire)	2
<u>MUS-2130</u>	Direction d'orchestre I	2
<u>MUS-2210</u>	Écriture de la chanson populaire	3
<u>MUS-3120</u>	Direction chorale II	2
<u>MUS-</u>		

Les cours [MUS-1150](#) à [MUS-1180](#) et [MUS-1199](#) sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis. L'étudiant qui souhaite choisir un cours d'instrument secondaire doit s'adresser à la direction de programme.

RÈGLE 7 - 3 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1021	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
MUS-1022	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
MUS-2052	Histoire du jazz 1	3
MUS-2053	Histoire du jazz II	3

RÈGLE 8 - 0 À 10 CRÉDITS PARMIS:

les cours portant le sigle MUS, à l'exception des cours des séries 700, 800 et 900.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial s'inscrit aux cours [ENT-3000](#), [ENT-3010](#) et [MUS-1560](#) ou [MUS-3700](#).

L'étudiant admis au profil en développement durable choisit 9 crédits parmi [DDU-1200](#), [DDU-3000](#), [DDU-3001](#), [DDU-3010](#), [DDU-3011](#), [DID-1050](#), [DID-1912](#), [DRT-1721](#), [EDC-3000](#), [GGR-1005](#), [GGR-1006](#), [MNG-2110](#), [POL-2207](#), [SOC-2114](#).

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
CLASSIQUE		8

MUS-1202	Analyse et écriture I	2
MUS-1203	Analyse et écriture II	2
MUS-2500	Formation auditive III	1
MUS-	Formation auditive IV	1

[3600](#)

RÈGLE 1 - 2 OU 3 CRÉDITS PARMIS:

[MUS-1250](#) Analyse et écriture jazz et pop I 3

[MUS-2202](#) Analyse et écriture III 2

JAZZ

11

[MUS-1250](#) Analyse et écriture jazz et pop I 3

[MUS-1251](#) Analyse et écriture jazz et pop II 3

[MUS-2250](#) Analyse et écriture jazz et pop III 3

[MUS-2550](#) Formation auditive jazz et pop I 1

[MUS-2551](#) Formation auditive jazz et pop II 1

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

12

Les crédits du profil en développement durable seront cumulés dans les règles 4 et 8 de la section « Autres exigences ».

[DDU-1000](#) Fondements du développement durable 3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

[DDU-1200](#) Patrimoine et développement durable 3

<u>DDU-3000</u>	Stage en développement durable I	3
<u>DDU-3001</u>	Stage en développement durable II	3
<u>DDU-3010</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3
<u>DDU-3011</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable II	3
<u>DID-1050</u>	Pédagogie et environnement naturel	3
<u>DID-1912</u>	Éducation relative à l'environnement	3
<u>DRT-1721</u>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
<u>EDC-3000</u>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement, développement	3
<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	3
<u>MNG-2110</u>	Développement durable et gestion des organisations	3
<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales	3
<u>SOC-2114</u>	Environnement et société	3

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I	3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1560	Industrie de la musique	3
MUS-3700	Gestion de carrière en musique	3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1EMU	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement de la musique	12 à 21
--------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 4 ans (8 sessions), selon la concentration choisie: [classique](#) ou [jazz et musique populaire](#). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca
[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 6973

1 877 606-5566, poste 6973

mus@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2016-05-23 13:47:26 / 2016-04-14 11:17:58

[Version archivée](#)

BACCALAURÉAT EN MUSIQUE (B. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. Grâce à des leçons individuelles ou de groupe, vous développerez vos habiletés d'interprète et acquerez une excellente connaissance de la technique et du répertoire propres à votre instrument. S'ajoutent aux cours à option, déterminés en fonction du parcours de votre choix, jusqu'à 15 crédits de cours hors faculté dans une ou plusieurs disciplines complémentaires.

Plusieurs choix vous sont offerts pour acquérir une formation en musique classique, en jazz et musique populaire ou en réalisation audionumérique.

CONCENTRATIONS

Classique

Jazz et musique populaire

Réalisation audionumérique

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument, composer de la musique et en lire. Aimer réaliser des arrangements musicaux. Aimer la scène et le contact avec le public. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être créatif et avoir le sens du rythme. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

AVENIR

Votre baccalauréat en musique vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en création, en interprétation musicale ou en musique d'accompagnement. Vous pourrez par la suite vous orienter vers le genre de pratique qui vous intéresse le plus: devenir soliste ou vous joindre à un ensemble ou à un orchestre. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

Professions

Accompagnateur ou musicien dans de petits ensembles

Animateur

Arrangeur

Bibliothécaire

Chroniqueur culturel

Compositeur

Discothécaire
Interprète (musique classique ou jazz et musique populaire)
Organisateur d'activités culturelles
Recherchiste
Réviseur de revues spécialisées
Secrétaire en rédaction en musique

Employeurs

Bibliothèques
Écoles privées
Ensembles de musique de chambre
Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire
Institutions privées et publiques
Médias
Orchestres symphoniques
Revues spécialisées et journaux
Universités

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en éducation musicale, en musicologie, en interprétation et en didactique instrumentale. Une scolarité préparatoire pourrait être exigée.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence ou à Tours en France, ou encore à Cardiff, au pays de Galles. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

Les étudiants ayant terminé un DEC en techniques professionnelles de musique et de chanson peuvent se voir reconnaître des cours.

Stages et formation pratique

Vous aurez de nombreuses occasions de vous produire en public comme soliste ou comme membre d'un ensemble.

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

Certains cours à distance

DEC-BAC

Passerelle

Profil développement durable

Profil entrepreneurial

Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en musique (B. Mus.)

96

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
48 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien et lui permet également de se bâtir un programme personnel selon ses aptitudes et ses intérêts dans divers champs d'études liés à la musique. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

CONCENTRATIONS

Classique

Jazz et musique populaire

Réalisation audionumérique

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard Paré

418 656-7061

mus@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, [MUS-1703](#).

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

DEC en musique ou l'équivalent

OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Être âgé de 21 ans ou plus

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

MUSIQUE**31**

MUS-1503	Formation auditive I	2
MUS-1520	Formation documentaire en musique	1
MUS-1504	Formation auditive II	2
MUS-2003	Histoire de la musique IV	2

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

MUS-1540	Chant choral	1
MUS-1541	Jazz vocal	1
MUS-1542	Orchestre	1
MUS-1543	Orchestre à vent	1
MUS-1544	Stage band	1

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

MUS-1540	Chant choral	1
MUS-1541	Jazz vocal	1

MUS-1542	Orchestre	1
MUS-1543	Orchestre à vent	1
MUS-1544	Stage band	1
MUS-1545	Accompagnement	1
MUS-1546	Atelier d'opéra A	1
MUS-1547	Atelier d'opéra B	2
MUS-1548	Ensemble de guitares	1

RÈGLE 3 - 18 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

MUS-2150	Piano (principal)	3
MUS-2151	Orgue (principal)	3
MUS-2152	Clavecin (principal)	3
MUS-2153	Guitare (principal)	3
MUS-2154	Chant (principal)	3
MUS-2155	Violon (principal)	3
MUS-2156	Alto (principal)	3
MUS-2157	Violoncelle (principal)	3
MUS-		

2158	Contrebasse (principal)	3
MUS-2159	Flûte (principal)	3
MUS-2160	Hautbois (principal)	3
MUS-2161	Clarinette (principal)	3
MUS-2162	Saxophone (principal)	3
MUS-2163	Basson (principal)	3
MUS-2164	Trompette (principal)	3
MUS-2165	Cor (principal)	3
MUS-2166	Trombone (principal)	3
MUS-2167	Euphonium (principal)	3
MUS-2168	Tuba (principal)	3
MUS-2169	Percussion (principal)	3
MUS-2170	Harpe (principal)	3
MUS-2171	Piano jazz (principal)	3
MUS-2172	Chant jazz (principal)	3
MUS-2173	Guitare jazz (principal)	3
MUS-2174	Contrebasse jazz (principal)	3
MUS-	Saxophone jazz (principal)	3

[2175](#)

[MUS-2176](#) Basse électrique (principal) 3

[MUS-2177](#) Batterie (principal) 3

[MUS-2178](#) Flûte à bec (principal) 3

[MUS-2179](#) Violon jazz (principal) 3

[MUS-2180](#) Trompette jazz (principal) 3

[MUS-2199](#) Instrument (principal) 3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		65

L'étudiant doit choisir une concentration. S'adresser à la direction de programme pour procéder au choix.

RÈGLE 1 - 9 À 15 CRÉDITS

parmi tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS. L'étudiant doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributaires.

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARI:

[MUS-1411](#) Jeu scénique I 2

[MUS-1412](#) Jeu scénique II 2

[MUS-1480](#) Eutonie I 3

[MUS-](#)

1560	Industrie de la musique	3
MUS-2480	Eutonie II	3
MUS-3700	Gestion de carrière en musique	3

RÈGLE 3 - 50 CRÉDITS

parmi les cours portant le sigle MUS, y compris les cours de la concentration choisie.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
CLASSIQUE		20
MUS-1202	Analyse et écriture I	2
MUS-1203	Analyse et écriture II	2
MUS-2000	Histoire de la musique I	2
MUS-2001	Histoire de la musique II	2
MUS-2002	Histoire de la musique III	2
MUS-2202	Analyse et écriture III	2
MUS-2500	Formation auditive III	1
MUS-3200	Analyse et écriture IV	3
MUS-3600	Formation auditive IV	1

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMI:

MUS-1010	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
MUS-1102	Notation musicale informatisée	3
MUS-1514	Acoustique et théorie audionumérique	3

JAZZ ET MUSIQUE POPULAIRE

23

MUS-1250	Analyse et écriture jazz et pop I	3
MUS-1251	Analyse et écriture jazz et pop II	3
MUS-2250	Analyse et écriture jazz et pop III	3
MUS-2550	Formation auditive jazz et pop I	1
MUS-2551	Formation auditive jazz et pop II	1
MUS-3250	Analyse et écriture jazz et pop IV	3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMI:

MUS-1021	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
MUS-1022	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
MUS-2052	Histoire du jazz 1	3
MUS-2053	Histoire du jazz II	3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :

MUS-1010	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
MUS-1102	Notation musicale informatisée	3
MUS-1514	Acoustique et théorie audionumérique	3

RÉALISATION AUDIONUMÉRIQUE

15

MUS-1514	Acoustique et théorie audionumérique	3
MUS-1515	Prise de son	3
MUS-2504	Mixage audionumérique	3
MUS-2505	Design et postproduction audionumériques	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

MUS-1010	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
MUS-1102	Notation musicale informatisée	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		
12		

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

[ENT-](#) Savoir entreprendre : la passion de

1000	créer et d'agir	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1560	Industrie de la musique	3
MUS-3700	Gestion de carrière en musique	3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1MUS	Études - Profil international - Baccalauréat en musique	12 à 21
--------------------------	------------------------------------------------------------	---------

PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

12

DDU-1000	Fondements du développement durable	3
--------------------------	-------------------------------------	---

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

DDU-1200	Patrimoine et développement durable	3
DDU-3000	Stage en développement durable I	3
DDU-3001	Stage en développement durable II	3
DDU-3010	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3

DDU-3011	Projet d'intervention dirigé en développement durable II	3
DID-1050	Pédagogie et environnement naturel	3
DID-1912	Éducation relative à l'environnement	3
DRT-1721	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
GGR-1005	Géographie humaine : populations, environnement, développement	3
GGR-1006	Changements climatiques	3
MNG-2110	Développement durable et gestion des organisations	3
POL-2207	Politiques environnementales	3
SOC-2114	Environnement et société	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions), selon la concentration choisie: [classique](#), [jazz et musique populaire](#) ou [réalisation audionumérique](#). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 6973

1 877 606-5566, poste 6973

mus@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2016-08-02 09:16:54 / 2016-03-22 17:57:08

BACCALAURÉAT EN MUSIQUE - COMPOSITION (B. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. Grâce à des leçons de groupe, vous développerez vos habiletés d'écriture de la musique et de composition. S'ajoutent aux cours à option, déterminés en fonction du parcours de votre choix, jusqu'à 15 crédits de cours hors faculté dans une ou plusieurs disciplines complémentaires.

PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer composer de la musique. Aimer réaliser des arrangements musicaux. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être créatif et avoir le sens du rythme. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

AVENIR

Votre baccalauréat en musique - composition vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en création ou dans le domaine général de la musique, de l'animation culturelle ou dans l'industrie de la musique. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

Professions

- Arrangeur
- Chroniqueur culturel
- Compositeur
- Organisateur d'activités culturelles

Employeurs

- Écoles privées
- Institutions privées et publiques
- Médias
- Revue spécialisées et journaux

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en composition.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence ou à Tours en France, ou encore à Cardiff, au pays de Galles. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

Stages et formation pratique

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

Certains cours à distance

Profil développement durable

Profil entrepreneurial

Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-création en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-création.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en musique (B. Mus.)

96

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
48 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien avec une concentration en composition. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères

d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard Paré

418 656-7061

mus@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, [MUS-1703](#).

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

DEC en musique, ou l'équivalent

OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Être âgé de 21 ans ou plus

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
COMPOSITION		81
MUS-1100	Techniques actuelles de composition I	2
MUS-1101	Instrumentation et orchestration I	2
MUS-1202	Analyse et écriture I	2
MUS-1503	Formation auditive I	2
MUS-1520	Formation documentaire en musique	1
MUS-2000	Histoire de la musique I	2
MUS-1102	Notation musicale informatisée	3
MUS-1203	Analyse et écriture II	2
MUS-1504	Formation auditive II	2
MUS-2001	Histoire de la musique II	2
MUS-2100	Techniques actuelles de composition II	2

<u>MUS-2101</u>	Instrumentation et orchestration II	2
<u>MUS-2102</u>	Contrepoint	2
<u>MUS-2002</u>	Histoire de la musique III	2
<u>MUS-2108</u>	Composition II	5
<u>MUS-2109</u>	Composition I	4
<u>MUS-2202</u>	Analyse et écriture III	2
<u>MUS-2500</u>	Formation auditive III	1
<u>MUS-3108</u>	Composition III	5
<u>MUS-2003</u>	Histoire de la musique IV	2
<u>MUS-3100</u>	Harmonie avancée I	2
<u>MUS-3200</u>	Analyse et écriture IV	3
<u>MUS-3600</u>	Formation auditive IV	1
<u>MUS-2504</u>	Mixage audionumérique	3
<u>MUS-3102</u>	Harmonie avancée II	2
<u>MUS-1514</u>	Acoustique et théorie audionumérique	3
<u>MUS-2505</u>	Design et postproduction audionumériques	3
<u>MUS-3109</u>	Composition IV	5

RÈGLE 1 - 8 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1150</u>	Piano (secondaire)	2
<u>MUS-1151</u>	Orgue (secondaire)	2
<u>MUS-1152</u>	Clavecin (secondaire)	2
<u>MUS-1153</u>	Guitare (secondaire)	2
<u>MUS-1154</u>	Chant (secondaire)	2
<u>MUS-1155</u>	Violon (secondaire)	2
<u>MUS-1156</u>	Alto (secondaire)	2
<u>MUS-1157</u>	Violoncelle (secondaire)	2
<u>MUS-1158</u>	Contrebasse (secondaire)	2
<u>MUS-1159</u>	Flûte (secondaire)	2
<u>MUS-1160</u>	Hautbois (secondaire)	2
<u>MUS-1161</u>	Clarinette (secondaire)	2
<u>MUS-1162</u>	Saxophone (secondaire)	2
<u>MUS-1163</u>	Basson (secondaire)	2
<u>MUS-1164</u>	Trompette (secondaire)	2
<u>MUS-1165</u>	Cor (secondaire)	2
<u>MUS-</u>	Trombone (secondaire)	2

[1166](#)

[MUS-1167](#) Euphonium (secondaire) 2

[MUS-1168](#) Tuba (secondaire) 2

[MUS-1169](#) Percussion (secondaire) 2

[MUS-1170](#) Harpe (secondaire) 2

[MUS-1171](#) Piano jazz (secondaire) 2

[MUS-1172](#) Chant jazz (secondaire) 2

[MUS-1173](#) Guitare jazz (secondaire) 2

[MUS-1174](#) Contrebasse jazz (secondaire) 2

[MUS-1175](#) Saxophone jazz (secondaire) 2

[MUS-1176](#) Basse électrique (secondaire) 2

[MUS-1177](#) Batterie (secondaire) 2

[MUS-1178](#) Flûte à bec (secondaire) 2

[MUS-1179](#) Violon jazz (secondaire) 2

[MUS-1180](#) Trompette jazz (secondaire) 2

[MUS-1182](#) Flûte jazz (secondaire) 2

[MUS-1199](#) Instrument (secondaire) 2

[MUS-2120](#) Direction chorale I 2

MUS-2130	Direction d'orchestre I	2
MUS-3120	Direction chorale II	2
MUS-3130	Direction d'orchestre II	2

Les cours [MUS-1150](#) à [MUS-1180](#), [MUS-1182](#) et le cours [MUS-1199](#) sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

MUS-1540	Chant choral	1
MUS-1541	Jazz vocal	1
MUS-1542	Orchestre	1
MUS-1543	Orchestre à vent	1
MUS-1544	Stage band	1

RÈGLE 3 - 1 CRÉDIT

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

MUS-1540	Chant choral	1
MUS-1541	Jazz vocal	1
MUS-1542	Orchestre	1
MUS-1543	Orchestre à vent	1

MUS-1544	Stage band	1
MUS-1545	Accompagnement	1
MUS-1546	Atelier d'opéra A	1
MUS-1547	Atelier d'opéra B	2
MUS-1548	Ensemble de guitares	1

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		15

RÈGLE 1 - 9 À 15 CRÉDITS

parmi tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS. L'étudiant doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributoires.

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1411	Jeu scénique I	2
MUS-1412	Jeu scénique II	2
MUS-1480	Eutonie I	3
MUS-1560	Industrie de la musique	3
MUS-2480	Eutonie II	3

MUS-3700	Gestion de carrière en musique	3
--------------------------	--------------------------------	---

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		12

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1560	Industrie de la musique	3
MUS-3700	Gestion de carrière en musique	3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1MUS	Études - Profil international - Baccalauréat en musique	12 à 21
--------------------------	---------------------------------------------------------	---------

PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

12

DDU-1000	Fondements du développement durable	3
--------------------------	-------------------------------------	---

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-1200</u>	Patrimoine et développement durable	3
<u>DDU-3000</u>	Stage en développement durable I	3
<u>DDU-3001</u>	Stage en développement durable II	3
<u>DDU-3010</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3
<u>DDU-3011</u>	Projet d'intervention dirigé en développement durable II	3
<u>DID-1050</u>	Pédagogie et environnement naturel	3
<u>DID-1912</u>	Éducation relative à l'environnement	3
<u>DRT-1721</u>	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
<u>EDC-3000</u>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
<u>GGR-1005</u>	Géographie humaine : populations, environnement, développement	3
<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	3
<u>MNG-2110</u>	Développement durable et gestion des organisations	3
<u>POL-2207</u>	Politiques environnementales	3
<u>SOC-2114</u>	Environnement et société	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un [cheminement type](#) à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirent poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 6973

1 877 606-5566, poste 6973

mus@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

BACCALAURÉAT EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION CLASSIQUE (B. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. Grâce à des leçons individuelles ou de groupe, vous développerez vos habiletés d'interprète et acquerez une excellente connaissance de la technique et du répertoire propres à votre instrument. S'ajoutent aux cours à option, déterminés en fonction du parcours de votre choix, jusqu'à 15 crédits de cours hors faculté dans une ou plusieurs disciplines complémentaires.

PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument et lire de la musique. Aimer la scène et le contact avec le public. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être créatif et avoir le sens du rythme. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

AVENIR

Votre baccalauréat en musique - interprétation classique vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en interprétation musicale ou en musique d'accompagnement. Vous pourrez par la suite vous orienter vers le genre de pratique

qui vous intéresse le plus: devenir soliste ou vous joindre à un ensemble ou à un orchestre. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

Professions

Accompagnateur ou musicien dans de petits ensembles

Chroniqueur culturel

Interprète (musique classique)

Organisateur d'activités culturelles

Employeurs

Écoles privées

Ensembles de musique de chambre

Institutions privées et publiques

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisée et journaux

Universités

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en interprétation et en didactique instrumentale.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence ou à Tours en France, ou encore à Cardiff, au pays de Galles. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

Stages et formation pratique

Vous aurez de nombreuses occasions de vous produire en public comme soliste ou comme membre d'un ensemble.

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

Certains cours à distance

Profil développement durable

Profil entrepreneurial

Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-création en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-création.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audio-numérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en musique (B. Mus.)

96

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
48 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien avec une concentration en interprétation classique. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard Paré

418 656-7061

mus@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

CONDITIONS DE POURSUITE DES ÉTUDES

L'étudiant doit obtenir un résultat égal ou supérieur à B lors des examens instrumentaux devant jury pour poursuivre son cheminement dans le programme de baccalauréat en musique - interprétation classique. Dans le cas d'un résultat inférieur, il est transféré dans le baccalauréat en musique (sans mention).

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, [MUS-1703](#).

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

DEC en musique, ou l'équivalent

OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Être âgé de 21 ans ou plus

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	INTERPRÉTATION CLASSIQUE	81

[MUS-1202](#)

Analyse et écriture I

2

<u>MUS-1503</u>	Formation auditive I	2
<u>MUS-1520</u>	Formation documentaire en musique	1
<u>MUS-2000</u>	Histoire de la musique I	2
<u>MUS-1203</u>	Analyse et écriture II	2
<u>MUS-1504</u>	Formation auditive II	2
<u>MUS-2001</u>	Histoire de la musique II	2
<u>MUS-2002</u>	Histoire de la musique III	2
<u>MUS-2202</u>	Analyse et écriture III	2
<u>MUS-2500</u>	Formation auditive III	1
<u>MUS-2003</u>	Histoire de la musique IV	2
<u>MUS-3200</u>	Analyse et écriture IV	3
<u>MUS-3600</u>	Formation auditive IV	1
<u>MUS-3320</u>	Pédagogie instrumentale	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1
<u>MUS-1541</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-</u>		

1542	Orchestre	1
MUS-1543	Orchestre à vent	1
MUS-1544	Stage band	1

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

MUS-1540	Chant choral	1
MUS-1541	Jazz vocal	1
MUS-1542	Orchestre	1
MUS-1543	Orchestre à vent	1
MUS-1544	Stage band	1
MUS-1545	Accompagnement	1
MUS-1546	Atelier d'opéra A	1
MUS-1547	Atelier d'opéra B	2
MUS-1548	Ensemble de guitares	1

RÈGLE 3 - 36 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

MUS-2650	Piano (concentration)	6
MUS-2651	Orgue (concentration)	6

<u>MUS-2652</u>	Clavecin (concentration)	6
<u>MUS-2653</u>	Guitare (concentration)	6
<u>MUS-2654</u>	Chant (concentration)	6
<u>MUS-2655</u>	Violon (concentration)	6
<u>MUS-2656</u>	Alto (concentration)	6
<u>MUS-2657</u>	Violoncelle (concentration)	6
<u>MUS-2658</u>	Contrebasse (concentration)	6
<u>MUS-2659</u>	Flûte (concentration)	6
<u>MUS-2660</u>	Hautbois (concentration)	6
<u>MUS-2661</u>	Clarinete (concentration)	6
<u>MUS-2662</u>	Saxophone (concentration)	6
<u>MUS-2663</u>	Basson (concentration)	6
<u>MUS-2664</u>	Trompette (concentration)	6
<u>MUS-2665</u>	Cor (concentration)	6
<u>MUS-2666</u>	Trombone (concentration)	6
<u>MUS-2667</u>	Euphonium (concentration)	6
<u>MUS-2668</u>	Tuba (concentration)	6

MUS-2669	Percussion (concentration)	6
MUS-2670	Harpe (concentration)	6
MUS-2678	Flûte à bec (concentration)	6
MUS-2699	Instrument (concentration)	6

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1010	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
MUS-1102	Notation musicale informatisée	3
MUS-1514	Acoustique et théorie audionumérique	3

RÈGLE 5 - 9 CRÉDITS PARMIS:

les cours portant le sigle MUS.

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		15

RÈGLE 1 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS

tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS. L'étudiant doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributives.

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1411	Jeu scénique I	2
--------------------------	----------------	---

MUS-1412	Jeu scénique II	2
MUS-1480	Eutonie I	3
MUS-1560	Industrie de la musique	3
MUS-2480	Eutonie II	3
MUS-3700	Gestion de carrière en musique	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		12

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

MUS-1560	Industrie de la musique	3
MUS-3700	Gestion de carrière en musique	3

PROFIL INTERNATIONAL

PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

12

[DDU-
1000](#) Fondements du développement durable 3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

[DDU-
1200](#) Patrimoine et développement durable 3

[DDU-
3000](#) Stage en développement durable I 3

[DDU-
3001](#) Stage en développement durable II 3

[DDU-
3010](#) Projet d'intervention dirigé en développement durable I 3

[DDU-
3011](#) Projet d'intervention dirigé en développement durable II 3

[DID-1050](#) Pédagogie et environnement naturel 3

[DID-1912](#) Éducation relative à l'environnement 3

[DRT-
1721](#) Introduction au droit de l'environnement et au développement durable 3

[EDC-
3000](#) École d'été en éducation à l'environnement et développement durable 3

[GGR-
1005](#) Géographie humaine : populations, environnement, développement 3

[GGR-
1006](#) Changements climatiques 3

[MNG-
2110](#) Développement durable et gestion des organisations 3

[POL-](#)

2207	Politiques environnementales	3
SOC-2114	Environnement et société	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un [cheminement type](#) à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 6973

1 877 606-5566, poste 6973

mus@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2016-03-11 13:50:10 / 2016-03-10 14:20:02

BACCALAURÉAT EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION JAZZ ET MUSIQUE POPULAIRE (B. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. Grâce à des leçons individuelles ou de groupe, vous développerez vos habiletés d'interprète et acquerrez une excellente connaissance de la technique et du répertoire propres à votre instrument. S'ajoutent aux cours à option, déterminés en fonction du parcours de votre choix, jusqu'à 15 crédits de cours hors faculté dans une ou plusieurs disciplines complémentaires.

PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Aimer jouer d'un instrument et lire de la musique. Aimer la scène et le contact avec le public. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être créatif et avoir le sens du rythme. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

AVENIR

Votre baccalauréat en musique - interprétation jazz et musique populaire vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière en interprétation musicale ou en musique d'accompagnement. Vous pourrez par la suite vous orienter vers le genre de pratique qui vous intéresse le plus: devenir soliste ou vous joindre à un ensemble ou à un orchestre. Vous pourrez également transmettre vos connaissances en enseignant la musique dans différents milieux.

Professions

- Accompagnateur ou musicien dans de petits ensembles
- Chroniqueur culturel
- Interprète (jazz et musique populaire)
- Organisateur d'activités culturelles

Employeurs

- Écoles privées
 - Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire
 - Institutions privées et publiques
 - Médias
 - Revue spécialisées et journaux
 - Universités
-

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en interprétation et en didactique instrumentale.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence ou à Tours en France, ou encore à Cardiff, au pays de Galles. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

Les étudiants ayant terminé un DEC en techniques professionnelles de musique et de chanson peuvent se voir reconnaître des cours.

Stages et formation pratique

Vous aurez de nombreuses occasions de vous produire en public comme soliste ou comme membre d'un ensemble.

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

Certains cours à distance

DEC-BAC

Profil développement durable

Profil entrepreneurial

Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en musique (B. Mus.)

96

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
48 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien avec une concentration en interprétation jazz et musique populaire. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Gabriel Hamel

418 656-2131 poste 5526

gabriel.hamel@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

CONDITIONS DE POURSUITE DES ÉTUDES

L'étudiant doit obtenir un résultat égal ou supérieur à B lors des examens instrumentaux devant jury pour poursuivre son cheminement dans le programme de baccalauréat en musique - interprétation jazz et musique populaire. Dans le cas d'un résultat inférieur, il est transféré dans le baccalauréat en musique (sans mention).

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, [MUS-1703](#).

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

DEC en musique, ou l'équivalent

OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Candidat titulaire d'un DEC technique

Le candidat titulaire d'un DEC technique est invité à vérifier sur le site des [DEC-BAC et passerelles](#) s'il peut être admis sur la base d'une entente DEC-BAC ou bénéficier d'une passerelle.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Être âgé de 21 ans ou plus

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent
OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson ou l'équivalent

OU

Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours

Titre

Crédits exigés

MUS-1250	Analyse et écriture jazz et pop I	3
MUS-1503	Formation auditive I	2
MUS-1520	Formation documentaire en musique	1
MUS-1251	Analyse et écriture jazz et pop II	3
MUS-1504	Formation auditive II	2
MUS-2250	Analyse et écriture jazz et pop III	3
MUS-2550	Formation auditive jazz et pop I	1
MUS-2003	Histoire de la musique IV	2
MUS-2551	Formation auditive jazz et pop II	1
MUS-3250	Analyse et écriture jazz et pop IV	3
MUS-1056	Improvisation jazz I	2
MUS-2056	Improvisation jazz II	2

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1020	Cultures musicales du monde	3
MUS-1021	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
MUS-	Histoire de la musique populaire	

1022	occidentale II	3
MUS-2000	Histoire de la musique I	2
MUS-2001	Histoire de la musique II	2
MUS-2002	Histoire de la musique III	2
MUS-2052	Histoire du jazz 1	3
MUS-2053	Histoire du jazz II	3

RÈGLE 2 - 4 CRÉDITS

Réussir le cours suivant à deux sessions différentes :

MUS-1053	Combo	2
--------------------------	-------	---

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

MUS-1540	Chant choral	1
MUS-1541	Jazz vocal	1
MUS-1542	Orchestre	1
MUS-1543	Orchestre à vent	1
MUS-1544	Stage band	1

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-1540</u>	Chant choral	1
<u>MUS-1541</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-1542</u>	Orchestre	1
<u>MUS-1543</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-1544</u>	Stage band	1
<u>MUS-1545</u>	Accompagnement	1
<u>MUS-1546</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-1547</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-1548</u>	Ensemble de guitares	1

RÈGLE 5 - 36 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

<u>MUS-2671</u>	Piano jazz (concentration)	6
<u>MUS-2672</u>	Chant jazz (concentration)	6
<u>MUS-2673</u>	Guitare jazz (concentration)	6
<u>MUS-2674</u>	Contrebasse jazz (concentration)	6
<u>MUS-2675</u>	Saxophone jazz (concentration)	6
<u>MUS-2676</u>	Basse électrique (concentration)	6
<u>MUS-</u>		

2677	Batterie (concentration)	6
MUS-2679	Violon jazz (concentration)	6
MUS-2680	Trompette jazz (concentration)	6
MUS-2682	Flûte jazz (concentration)	6
MUS-2699	Instrument (concentration)	6

RÈGLE 6 - 3 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1010	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
MUS-1102	Notation musicale informatisée	3
MUS-1514	Acoustique et théorie audionumérique	3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		16

RÈGLE 1 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS

tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS. L'étudiant doit réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributoires.

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1411	Jeu scénique I	2
--------------------------	----------------	---

MUS-1412	Jeu scénique II	2
MUS-1480	Eutonie I	3
MUS-1560	Industrie de la musique	3
MUS-2480	Eutonie II	3
MUS-3700	Gestion de carrière en musique	3

RÈGLE 3 - 1 CRÉDIT PARI:

Les cours portant le sigle MUS.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		12

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

MUS-1560	Industrie de la musique	3
MUS-3700	Gestion de carrière en musique	3

PROFIL INTERNATIONAL

[EHE-
1MUS](#)

Études - Profil international -
Baccalauréat en musique

12 à 21

PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

12

[DDU-
1000](#)

Fondements du développement
durable

3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

[DDU-
1200](#)

Patrimoine et développement durable

3

[DDU-
3000](#)

Stage en développement durable I

3

[DDU-
3001](#)

Stage en développement durable II

3

[DDU-
3010](#)

Projet d'intervention dirigé en
développement durable I

3

[DDU-
3011](#)

Projet d'intervention dirigé en
développement durable II

3

[DID-1050](#)

Pédagogie et environnement naturel

3

[DID-1912](#)

Éducation relative à l'environnement

3

[DRT-
1721](#)

Introduction au droit de l'environnement
et au développement durable

3

[EDC-
3000](#)

École d'été en éducation à
l'environnement et développement
durable

3

[GGR-
1005](#)

Géographie humaine : populations,
environnement, développement

3

[GGR-
1006](#)

Changements climatiques

3

[MNG-](#)

Développement durable et gestion des

2110	organisations	3
POL-2207	Politiques environnementales	3
SOC-2114	Environnement et société	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un [cheminement type](#) à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 6973

1 877 606-5566, poste 6973

mus@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2016-08-26 08:49:20 / 2016-03-10 14:20:02

BACCALAURÉAT EN MUSIQUE - MUSICOLOGIE (B. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Répartis sur 3 ans, les 96 crédits de ce programme allient formation générale et formation pratique. Les cours obligatoires comprennent des cours d'histoire de la musique, de formation auditive ainsi que d'analyse et d'écriture. S'ajoutent aux cours à option, déterminés en fonction du parcours de votre choix, jusqu'à 12 crédits de cours hors faculté dans une ou plusieurs disciplines complémentaires.

PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour l'univers de la musique. Être ouvert aux liens entre théorie et pratique musicale. Aimer travailler à forfait et selon un horaire variable. Faire preuve de polyvalence et d'autonomie. Être persévérant, très motivé et avoir une grande capacité de travail.

AVENIR

Votre baccalauréat en musique - musicologie vous donnera le bagage nécessaire pour entreprendre une carrière de musicologue.

Professions

- Animateur
- Bibliothécaire
- Chroniqueur culturel
- Discothécaire
- Organisateur d'activités culturelles
- Recherchiste
- Réviseur de revues spécialisées
- Secrétaire en rédaction en musique

Employeurs

- Bibliothèques
- Écoles privées
- Institutions privées et publiques
- Médias
- Orchestres symphoniques
- Revue spécialisées et journaux
- Universités

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en musicologie.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Le profil international vous offrira la possibilité d'un séjour d'études à Aix-en-Provence ou à Tours en France, ou encore à

Cardiff, au pays de Galles. Le profil entrepreneurial vous permettra de développer votre créativité et votre leadership en plus d'apprendre à gérer votre carrière.

Stages et formation pratique

Vous apprécierez tout ce que la Faculté de musique peut vous offrir en fait d'instruments modernes et anciens, de salles de concert, de salles de répétition pour les ensembles, de studios d'enseignement et d'enregistrement ainsi que de salles de mouvement.

Certains cours à distance

Profil développement durable

Profil entrepreneurial

Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRéPIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en musique (B. Mus.)

96

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
48 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien qui est dans un cheminement en musicologie. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

OBJECTIFS

Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale.

Acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique.

Maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique.

Acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir.

Faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques.

Susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel.

Faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale.

Prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil développement durable

Le profil en développement durable constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en lien avec le développement durable et son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits pouvant prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard Paré

418 656-7061

mus@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Tout candidat à l'admission dans l'un des programmes de baccalauréat en musique ou en enseignement de la musique est soumis à des tests de classement afin d'évaluer son niveau de connaissance dans certaines disciplines : connaissance du clavier et formation auditive. Selon les résultats obtenus, le candidat peut se voir imposer la réussite de l'un ou des deux cours suivants : MUS-1200, [MUS-1703](#).

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

DEC en musique, ou l'équivalent

OU

DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Être âgé de 21 ans ou plus

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Réussir l'audition instrumentale. Pour plus d'information, consulter le site Web de la [Faculté de musique](#)

ET

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années incluant des cours en musique et chanson, ou

l'équivalent

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures incluant des cours en musique et chanson, ou l'équivalent

OU

Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en musique](#)

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.1@mus.ulaval.ca.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
MUSICOLOGIE		80
MUS-1080	Initiation à la musicologie	3
MUS-1202	Analyse et écriture I	2
MUS-1503	Formation auditive I	2
MUS-1520	Formation documentaire en musique	1
MUS-2000	Histoire de la musique I	2
MUS-1081	Musicologie I	3
MUS-1203	Analyse et écriture II	2
MUS-1504	Formation auditive II	2
MUS-2001	Histoire de la musique II	2
MUS-1020	Cultures musicales du monde	3
MUS-2002	Histoire de la musique III	2
MUS-2052	Histoire du jazz 1	3
MUS-2081	Musicologie II	3
MUS-2202	Analyse et écriture III	2

<u>MUS-2003</u>	Histoire de la musique IV	2
<u>MUS-2053</u>	Histoire du jazz II	3
<u>MUS-3200</u>	Analyse et écriture IV	3
<u>ANL-3020</u>	Advanced English II	3
<u>MUS-1021</u>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<u>MUS-1022</u>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<u>MUS-3010</u>	Dissertation de fin de baccalauréat	3
<u>MUS-3081</u>	Intégration des connaissances en musicologie	3

RÈGLE 1 - 8 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-1150</u>	Piano (secondaire)	2
<u>MUS-1151</u>	Orgue (secondaire)	2
<u>MUS-1152</u>	Clavecin (secondaire)	2
<u>MUS-1153</u>	Guitare (secondaire)	2
<u>MUS-1154</u>	Chant (secondaire)	2
<u>MUS-1155</u>	Violon (secondaire)	2
<u>MUS-1156</u>	Alto (secondaire)	2
<u>MUS-1157</u>	Violoncelle (secondaire)	2
<u>MUS-</u>		

<u>1158</u>	Contrebasse (secondaire)	2
<u>MUS-1159</u>	Flûte (secondaire)	2
<u>MUS-1160</u>	Hautbois (secondaire)	2
<u>MUS-1161</u>	Clarinette (secondaire)	2
<u>MUS-1162</u>	Saxophone (secondaire)	2
<u>MUS-1163</u>	Basson (secondaire)	2
<u>MUS-1164</u>	Trompette (secondaire)	2
<u>MUS-1165</u>	Cor (secondaire)	2
<u>MUS-1166</u>	Trombone (secondaire)	2
<u>MUS-1167</u>	Euphonium (secondaire)	2
<u>MUS-1168</u>	Tuba (secondaire)	2
<u>MUS-1169</u>	Percussion (secondaire)	2
<u>MUS-1170</u>	Harpe (secondaire)	2
<u>MUS-1171</u>	Piano jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1172</u>	Chant jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1173</u>	Guitare jazz (secondaire)	2
<u>MUS-1174</u>	Contrebasse jazz (secondaire)	2
<u>MUS-</u>	Saxophone jazz (secondaire)	2

[1175](#)

[MUS-1176](#) Basse électrique (secondaire) 2

[MUS-1177](#) Batterie (secondaire) 2

[MUS-1178](#) Flûte à bec (secondaire) 2

[MUS-1179](#) Violon jazz (secondaire) 2

[MUS-1180](#) Trompette jazz (secondaire) 2

[MUS-1182](#) Flûte jazz (secondaire) 2

[MUS-1199](#) Instrument (secondaire) 2

[MUS-2120](#) Direction chorale I 2

[MUS-2130](#) Direction d'orchestre I 2

[MUS-3120](#) Direction chorale II 2

[MUS-3130](#) Direction d'orchestre II 2

Les cours [MUS-1150](#) à [MUS-1180](#), [MUS-1182](#) et le cours [MUS-1199](#) sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

[MUS-1540](#) Chant choral 1

[MUS-1541](#) Jazz vocal 1

[MUS-](#) Orchestre 1

[1542](#)

[MUS-1543](#) Orchestre à vent 1

[MUS-1544](#) Stage band 1

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS

Les cours ci-dessous sont réitérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

[MUS-1540](#) Chant choral 1

[MUS-1541](#) Jazz vocal 1

[MUS-1542](#) Orchestre 1

[MUS-1543](#) Orchestre à vent 1

[MUS-1544](#) Stage band 1

[MUS-1545](#) Accompagnement 1

[MUS-1546](#) Atelier d'opéra A 1

[MUS-1547](#) Atelier d'opéra B 2

[MUS-1548](#) Ensemble de guitares 1

RÈGLE 4 - 2 CRÉDITS PARMIS:

[MUS-2500](#) Formation auditive III 1

[MUS-2550](#) Formation auditive jazz et pop I 1

[MUS-2551](#) Formation auditive jazz et pop II 1

MUS-3600	Formation auditive IV	1
--------------------------	-----------------------	---

RÈGLE 5 - 3 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1010	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
--------------------------	--------------------------------------------------------	---

MUS-1102	Notation musicale informatisée	3
--------------------------	--------------------------------	---

MUS-1514	Acoustique et théorie audionumérique	3
--------------------------	--------------------------------------	---

RÈGLE 6 - 6 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1250	Analyse et écriture jazz et pop I	3
--------------------------	-----------------------------------	---

MUS-1251	Analyse et écriture jazz et pop II	3
--------------------------	------------------------------------	---

MUS-2201	Analyse de la musique populaire	3
--------------------------	---------------------------------	---

MUS-3020	Musiques populaires I	3
--------------------------	-----------------------	---

MUS-3021	Musiques populaires II	3
--------------------------	------------------------	---

MUS-3022	Musiques populaires III	3
--------------------------	-------------------------	---

MUS-3023	Musiques populaires IV	3
--------------------------	------------------------	---

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARMIS:

Tous les cours portant le sigle MUS.

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

ALL-1020	Allemand élémentaire II	3
ARA-1020	Arabe élémentaire II	3
CHN-1020	Chinois élémentaire II	3
ESG-1020	Español elemental II	3
ITL-1020	Italiano elementare II	3
JAP-1020	Japonais élémentaire II	3
POR-1020	Portugais élémentaire II	3
RUS-1020	Russe élémentaire II	3

Le cours préalable de langue peut être suivi dans la règle 3 ci-dessous.

RÈGLE 3 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS

tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant le sigle MUS, les cours de français correctif et les cours d'anglais de niveau inférieur à [ANL-2010](#).

RÈGLE 4 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1411	Jeu scénique I	2
MUS-1412	Jeu scénique II	2
MUS-1480	Eutonie I	3

MUS-1560	Industrie de la musique	3
MUS-2480	Eutonie II	3
MUS-3700	Gestion de carrière en musique	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		12

Les crédits seront cumulés dans le bloc « Autres exigences ».

ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

MUS-1560	Industrie de la musique	3
MUS-3700	Gestion de carrière en musique	3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1MUS	Études - Profil international - Baccalauréat en musique	12 à 21
--------------------------	---------------------------------------------------------	---------

PROFIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

12

DDU-1000	Fondements du développement durable	3
--------------------------	-------------------------------------	---

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

DDU-1200	Patrimoine et développement durable	3
--------------------------	-------------------------------------	---

DDU-3000	Stage en développement durable I	3
--------------------------	----------------------------------	---

DDU-3001	Stage en développement durable II	3
--------------------------	-----------------------------------	---

DDU-3010	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3
--------------------------	---------------------------------------------------------	---

DDU-3011	Projet d'intervention dirigé en développement durable II	3
--------------------------	----------------------------------------------------------	---

DID-1050	Pédagogie et environnement naturel	3
--------------------------	------------------------------------	---

DID-1912	Éducation relative à l'environnement	3
--------------------------	--------------------------------------	---

DRT-1721	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
--------------------------	----------------------------------------------------------------------	---

EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
--------------------------	---------------------------------------------------------------------	---

GGR-1005	Géographie humaine : populations, environnement, développement	3
--------------------------	----------------------------------------------------------------	---

GGR-1006	Changements climatiques	3
--------------------------	-------------------------	---

MNG-2110	Développement durable et gestion des organisations	3
--------------------------	----------------------------------------------------	---

POL-2207	Politiques environnementales	3
--------------------------	------------------------------	---

SOC-2114	Environnement et société	3
--------------------------	--------------------------	---

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un [cheminement type](#) à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 6973

1 877 606-5566, poste 6973

mus@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2016-03-11 13:50:10 / 2016-03-22 17:57:08

CERTIFICAT EN MUSIQUE - CULTURE MUSICALE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

En optant pour le certificat en culture musicale, vous vous donnez des outils structurés pour comprendre la musique sous différents éclairages, tant des points de vue historique, artistique et esthétique que des points de vue philosophique et psychologique. Au cours de votre formation, vous ferez une incursion dans l'univers de la musique pour découvrir une foule de genres musicaux et les particularités des instruments de l'orchestre. Vous plongerez dans l'histoire de la musique et découvrirez les faits qui ont jalonné son évolution à travers les époques. Au terme de cette formation, vous aurez des connaissances de base de la musique et serez en mesure de porter un regard critique et esthétique sur les œuvres musicales et leur interprétation.

À distance: peut être suivi à distance, en tout ou en partie. Une formule qui offre toute la souplesse que vous souhaitez pour concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

Temps complet ou partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce certificat s'adresse autant aux personnes n'ayant pas suivi une formation musicale de niveau collégial - un bloc de cours leur est réservé - qu'aux personnes ayant déjà un bagage de connaissances musicales, qui pourront opter pour des cours plus spécialisés. Si vous souhaitez aborder la musique en suivant un cheminement structuré, le certificat en culture musicale répondra à vos attentes.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Certains cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en musique.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme vise à stimuler la curiosité intellectuelle et artistique de l'étudiant à l'égard de la musique et lui permet d'acquérir des connaissances dans les domaines propres à favoriser la compréhension du phénomène musical, du point de vue historique, artistique et esthétique.

OBJECTIFS

Le certificat en culture musicale permet à l'étudiant d'atteindre au moins l'un des objectifs suivants ou de développer l'une des compétences suivantes :

- découvrir les multiples facettes du phénomène musical;
- acquérir des connaissances de base du langage musical;
- enrichir sa culture et ses connaissances générales;

s'ouvrir à la diversité musicale;

reconnaître les principaux genres et styles musicaux;

associer la diversité et l'évolution des styles musicaux aux contextes sociaux et historiques dans lesquels ils se sont développés.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard Paré

richard.pare@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Être âgé de 21 ans ou plus

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
CULTURE MUSICALE		30

MUS-1021	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
MUS-1707	Chefs-d'oeuvre de l'histoire de la musique	3
MUS-2052	Histoire du jazz 1	3

RÈGLE 1 - 21 CRÉDITS PARI:

Aucune formation musicale n'est nécessaire pour s'inscrire aux cours suivants :

MUS-1010	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
MUS-1020	Cultures musicales du monde	3
MUS-1022	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
MUS-1560	Industrie de la musique	3
MUS-1704	Formation à la vie culturelle	3
MUS-		

1708	Initiation aux musiques latines	3
MUS-1709	Chefs-d'oeuvre de l'opéra	3
MUS-1712	Histoire de la musique de film	3
MUS-1713	Chefs-d'oeuvre de la musique pour orchestre	3
MUS-1714	Virtuoses et virtuosité	3
MUS-1715	Découverte de l'histoire de la musique	3
MUS-2010	Musique à l'image : théorie et analyse	3
MUS-2053	Histoire du jazz II	3

Les cours suivants s'adressent à l'étudiant possédant une formation musicale de niveau collégial :

MUS-1490	Rythmique I	3
MUS-2000	Histoire de la musique I	2
MUS-2001	Histoire de la musique II	2
MUS-2002	Histoire de la musique III	2
MUS-2003	Histoire de la musique IV	2
MUS-2011	Musique à l'image : conception et pratique	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

mus@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

CERTIFICAT EN RÉALISATION AUDIONUMÉRIQUE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

L'audio numérique est un incontournable dans toutes les sphères de la pratique musicale. Grâce à ce certificat, vous serez en mesure de poursuivre de façon autonome des activités de création audio numérique et d'utiliser les équipements spécifiques à ce champ d'expertise, jusqu'à réaliser des projets de création de A à Z. Axé en grande partie sur la pratique, le programme vous permet d'acquérir des connaissances fondamentales et d'expérimenter des techniques grâce à des exercices concrets. Prise de son, mixage, matriçage (*mastering*) ne sont que quelques dimensions explorées au cours du certificat. Vous apprendrez aussi à élaborer des oeuvres sonores (musique électronique) créatives par diverses techniques de synthèse et d'échantillonnage. Une formation qui allie la technologie, la musique et la création.

Ce programme nécessite que vous ayez votre ordinateur portable, que vous pourrez apporter en classe.

Certains cours à distance: peut être en partie suivi à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

Temps complet ou partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce certificat s'adresse à toute personne diplômée du collège, aux études universitaires ou sur le marché du travail qui souhaite réaliser des projets de création audio numérique ou améliorer ses projets déjà en cours, travailler dans un studio d'enregistrement, dans le domaine de la production professionnelle ou dans le secteur de la diffusion d'oeuvres sonores par Internet. Si vous avez déjà une formation en musique, ce certificat diversifie vos compétences et vous permet de décupler votre potentiel de création. Un plus pour tout professionnel qui travaille dans le milieu de la musique.

AVENIR

Ce certificat peut vous ouvrir les portes de nombreuses carrières dans l'industrie de la musique: la production musicale, l'ingénierie du son, la composition audio numérique, les jeux vidéo ou la performance musicale. Vous pourrez exercer vos nouvelles compétences dans votre champ d'intérêt et promouvoir plus adéquatement vos activités professionnelles de création artistique.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Certains cours du certificat pourraient vous

être reconnu si vous souhaitez compléter un baccalauréat en musique.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce certificat vise à offrir une formation de base dans le domaine de la réalisation audionumérique. L'audionumérisation est incontournable dans toutes les sphères de la pratique musicale. Le programme a pour objectif de doter l'étudiant d'une formation de base pratique, théorique et critique solide afin qu'il puisse entreprendre et poursuivre des activités de création de façon autonome et éclairée en réalisation audionumérique. En axant avant tout la formation sur les principes régissant la création en milieu audionumérique, le programme permet à l'étudiant d'exploiter au maximum l'appareillage auquel il a déjà accès, tout en le préparant à s'adapter à un grand éventail de situations. Une fois le certificat complété, le candidat sera en mesure de réaliser des projets de création audionumérique de leur conception à leur finalisation. Le certificat en réalisation audionumérique est construit de façon à favoriser l'acquisition de connaissances fondamentales et de techniques de base, tout en stimulant la créativité, notamment en mettant l'accent sur l'apprentissage à travers la réalisation de projets.

OBJECTIFS

L'objectif de ce programme est d'initier l'étudiant aux théories et aux concepts propres à la réalisation audionumérique et de lui apprendre à utiliser les outils, les techniques et les procédés pour réaliser des projets de création. Plus particulièrement, les objectifs du certificat sont les suivants :

se familiariser avec les notions de base dans le domaine de l'acoustique et de l'audionumérique;

acquérir des habiletés techniques et auditives fondamentales afin d'optimiser le processus de réalisation audionumérique;

être capable d'élaborer des sons créatifs par diverses techniques de synthèse et d'échantillonnage;

être en mesure de mener à terme divers types de projets audionumériques de qualité (ex. : projets musicaux, trames sonores);

en étant exposé à un large éventail de traditions musicales, l'étudiant sera mieux en mesure de saisir les codes particuliers à certains courants, genres ou styles musicaux, de façon à les appliquer dans le cadre d'activités de création;

évoluant dans un cadre universitaire, l'étudiant développera et consolidera par la même occasion son sens critique, de même que ses capacités de communication.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Aaron Liu-Rosenbaum

418 656-7061

mus@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Note : Deux des cours obligatoires n'étant offerts qu'à la session d'hiver, un candidat admis à l'hiver devra étaler le programme sur trois sessions.

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Être âgé de 21 ans ou plus

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)

Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Équipement minimum requis

Au moment de l'admission, le candidat doit avoir accès à un équipement audionumérique de base constitué au minimum des éléments (ou l'équivalent) ci-dessous :

Matériel

un ordinateur portable que l'on apportera à la classe (Mac ou PC) avec au moins 4 Go de mémoire vive, un système d'exploitation à jour et suffisamment puissant pour satisfaire aux exigences minimales des logiciels utilisés (voir plus loin);

une interface audio/MIDI avec au moins une entrée MIDI, deux entrées audio (dont une pour microphone avec alimentation fantôme) et deux sorties audio (ex. : Fast Track Pro de M-Audio, Inspire ou Audio Box de Presonus, Saffire de Focusrite, Duet d'Apogee (Mac), Babyface de RME, etc.);

un contrôleur /clavier MIDI (certains contrôleurs intègrent une interface audio/MIDI avec préamplification, dont le KeyStudio de M-Audio);

au moins un microphone de qualité acceptable (ex. : SM57 ou SM58 de Shure, B1 de Studio Projects, NT-1A de Rode, V67G ou 2003a de MXL, etc.);

un casque d'écoute de type fermé de qualité acceptable (ex.: DT 235 de Beyerdynamic, HD 280 Pro de Sennheiser, ATH-M50S de Audio Technica, K240 MKII de AKG, etc.).

Logiciels

Reaper (logiciel de création audionumérique permettant autant la programmation MIDI que l'enregistrement et le mixage audionumérique);

Audacity (gratuit - logiciel d'édition et de montage audionumérique).

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Équipement minimum requis

Au moment de l'admission, le candidat doit avoir accès à un équipement audionumérique de base constitué au minimum des éléments (ou l'équivalent) ci-dessous :

Matériel

un ordinateur portable que l'on apportera à la classe (Mac ou PC) avec au moins 4 Go de mémoire vive, un système d'exploitation à jour et suffisamment puissant pour satisfaire aux exigences minimales des logiciels

utilisés (voir plus loin);

une interface audio/MIDI avec au moins une entrée MIDI, deux entrées audio (dont une pour microphone avec alimentation fantôme) et deux sorties audio (ex. : Fast Track Pro de M-Audio, Inspire ou Audio Box de Presonus, Saffire de Focusrite, Duet d'Apogee (Mac), Babyface de RME, etc.);

un contrôleur /clavier MIDI (certains contrôleurs intègrent une interface audio/MIDI avec préamplification, dont le KeyStudio de M-Audio);

au moins un microphone de qualité acceptable (ex. : SM57 ou SM58 de Shure, B1 de Studio Projects, NT-1A de Rode, V67G ou 2003a de MXL, etc.);

un casque d'écoute de type fermé de qualité acceptable (ex.: DT 235 de Beyerdynamic, HD 280 Pro de Sennheiser, ATH-M50S de Audio Technica, K240 MKII de AKG, etc.).

Logiciels

Reaper (logiciel de création audionumérique permettant autant la programmation MIDI que l'enregistrement et le mixage audionumérique);

Audacity (gratuit - logiciel d'édition et de montage audionumérique). Critères de sélection La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Équipement minimum requis

Au moment de l'admission, le candidat doit avoir accès à un équipement audionumérique de base constitué au minimum des éléments (ou l'équivalent) ci-dessous :

Matériel

un ordinateur portable que l'on apportera à la classe (Mac ou PC) avec au moins 4 Go de mémoire vive, un système d'exploitation à jour et suffisamment puissant pour satisfaire aux exigences minimales des logiciels utilisés (voir plus loin);

une interface audio/MIDI avec au moins une entrée MIDI, deux entrées audio (dont une pour microphone avec alimentation fantôme) et deux sorties audio (ex. : Fast Track Pro de M-Audio, Inspire ou Audio Box de Presonus, Saffire de Focusrite, Duet d'Apogee (Mac), Babyface de RME, etc.);

un contrôleur /clavier MIDI (certains contrôleurs intègrent une interface audio/MIDI avec préamplification, dont le KeyStudio de M-Audio);

au moins un microphone de qualité acceptable (ex. : SM57 ou SM58 de Shure, B1 de Studio Projects, NT-1A de Rode, V67G ou 2003a de MXL, etc.);

un casque d'écoute de type fermé de qualité acceptable (ex.: DT 235 de Beyerdynamic, HD 280 Pro de Sennheiser, ATH-M50S de Audio Technica, K240 MKII de AKG, etc.).

Logiciels

Reaper (logiciel de création audionumérique permettant autant la programmation MIDI que l'enregistrement et le mixage audionumérique);

Audacity (gratuit - logiciel d'édition et de montage audionumérique).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le certificat en réalisation audionumérique est un programme à [capacité d'accueil limitée](#) à 40 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

<u>MUS-1514</u>	Acoustique et théorie audionumérique	3
<u>MUS-1515</u>	Prise de son	3
<u>MUS-2504</u>	Mixage audionumérique	3
<u>MUS-2505</u>	Design et postproduction audionumériques	3

RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARI:

Carrière et création (sans exigence de formation préalable)

<u>ARC-3103</u>	Acoustique architecturale	3
<u>MUS-1010</u>	Introduction à la création audio et visuelle numérique	3
<u>MUS-1560</u>	Industrie de la musique	3
<u>MUS-1703</u>	Connaissance du clavier I	2
<u>MUS-2210</u>	Écriture de la chanson populaire	3
<u>MUS-3700</u>	Gestion de carrière en musique	3

Carrière et création (formation musicale préalable de niveau collégial recommandée)

<u>MUS-2011</u>	Musique à l'image : conception et pratique	3
---------------------------------	--------------------------------------------	---

RÈGLE 2 - 9 À 12 CRÉDITS PARI:

Traditions musicales (sans exigence de formation préalable)

<u>MUS-1020</u>	Cultures musicales du monde	3
---------------------------------	-----------------------------	---

<u>MUS-1021</u>	Histoire de la musique populaire occidentale I	3
<u>MUS-1022</u>	Histoire de la musique populaire occidentale II	3
<u>MUS-1704</u>	Formation à la vie culturelle	3
<u>MUS-1707</u>	Chefs-d'oeuvre de l'histoire de la musique	3
<u>MUS-1708</u>	Initiation aux musiques latines	3
<u>MUS-1709</u>	Chefs-d'oeuvre de l'opéra	3
<u>MUS-1712</u>	Histoire de la musique de film	3
<u>MUS-1713</u>	Chefs-d'oeuvre de la musique pour orchestre	3
<u>MUS-1714</u>	Virtuoses et virtuosité	3
<u>MUS-2010</u>	Musique à l'image : théorie et analyse	3
<u>MUS-2052</u>	Histoire du jazz 1	3
<u>MUS-3020</u>	Musiques populaires I	3
<u>MUS-3021</u>	Musiques populaires II	3
<u>MUS-3022</u>	Musiques populaires III	3
<u>MUS-3023</u>	Musiques populaires IV	3

Traditions musicales (formation musicale préalable de niveau collégial recommandée)

<u>MUS-1102</u>	Notation musicale informatisée	3
---------------------------------	--------------------------------	---

[MUS-](#)

1540	Chant choral	1
MUS-2000	Histoire de la musique I	2
MUS-2001	Histoire de la musique II	2
MUS-2002	Histoire de la musique III	2
MUS-2003	Histoire de la musique IV	2
MUS-2053	Histoire du jazz II	3

RÈGLE 3 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

Tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS.

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7061

1 877 606-5566, poste 7061

mus@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2016-03-11 13:50:10 / 2016-03-22 17:57:08

DOCTORAT EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION (D. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce doctorat vise à la fois la formation d'interprètes de haut niveau et de futurs professeurs universitaires ainsi que le développement de la recherche-crédation. Les objectifs spécifiques du programme comportent la découverte de la musique selon une approche critique, l'appropriation des principes et des techniques nécessaires à l'exécution des oeuvres en fonction de leurs particularités, l'utilisation adéquate des différents processus d'analyse des oeuvres de son champ musical, la personnalisation et la défense de ses choix artistiques ainsi que la capacité d'agir et de réagir adéquatement en situation d'exécution artistique.

Ce doctorat est notamment caractérisé par une réflexion inhérente à la pratique artistique qui caractérise la démarche de recherche-crédation en interprétation: traiter, de manière autonome, sa pratique comme un objet de recherche; développer une

réflexion critique sur sa pratique artistique dans l'optique d'une contribution à la construction et au renouvellement de savoirs ou de savoir-faire communs; et démontrer de manière tangible et originale l'atteinte de ces objectifs par l'acte musical.

L'enregistrement d'un disque comme partie intégrante de la thèse est un concept unique qui s'ajoute aux trois récitals du cursus afin de vous permettre de devenir un interprète expérimenté et complet. Les interventions orales (récital commenté) et écrites (notes de programme et dissertation finale) demeurent étroitement liées au contenu des prestations instrumentales réparties tout au long du cheminement.

Directeur à trouver avant l'admission: vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Interprétation

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'une maîtrise en musique - interprétation ou d'un diplôme jugé équivalent.

AVENIR

Ce diplôme vise à former des professeurs compétents ou des diplômés aptes à travailler dans divers secteurs d'activité artistique tels les concerts, les spectacles, les concours, les ensembles instrumentaux et vocaux, la télévision, les studios d'enregistrement, les organismes culturels, les établissements d'enseignement de la musique, etc.

Employeurs

Écoles publiques et privées

Ensembles de musique de chambre

Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisée et journaux

Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Fort de sa longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des

studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Docteur en musique (D. Mus.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
21 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Ce programme de doctorat vise la formation d'interprètes professionnels aptes à articuler, de façon autonome et originale, leurs capacités et aptitudes personnelles ainsi que leurs connaissances artistiques et pratiques musicales tout au long du processus de recherche-crédation menant à l'exécution consciente et réfléchie d'oeuvres issues de répertoires différents et variés.

Ainsi, au terme de sa formation doctorale, l'étudiant inscrit à ce programme sera en mesure :

d'interpréter, de façon critique, les données propres au domaine de l'interprétation musicale, dont, notamment, celles qui sont les plus à jour;

de contribuer à l'avancement des connaissances en interprétation en appliquant, de façon autonome et originale, les principes et les méthodes qui lui sont propres;

de développer de nouvelles pratiques de recherche-crédation ou d'intervention dans le domaine de l'interprétation musicale et de son enseignement;

de présenter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel complexe, selon les normes propres au domaine musical;

de superviser des activités professionnelles exigeant le contrôle d'un expert;

de contribuer, de façon substantielle et directe, par son action, au développement et au renouvellement des pratiques

dans ce domaine.

Objectifs particuliers

Si l'on développe ces objectifs tout en tenant compte de la nature particulière des activités de recherche-crédation, on peut établir que l'étudiant parvenu au terme de ce programme de formation professionnelle doit pouvoir :

Aborder la musique selon une approche critique

- élaborer un projet pertinent;
- rechercher les sources nécessaires;
- rendre compte d'une connaissance approfondie des systèmes de notation et de transmission;
- analyser les éléments recueillis.

S'approprier les principes et techniques d'exécution

- attester de connaissances générales suffisantes;
- témoigner d'une culture musicale approfondie;
- faire preuve d'esprit de synthèse;
- utiliser adéquatement les processus d'analyse;
- faire preuve d'une technique instrumentale de haut niveau;
- utiliser efficacement les outils informatiques.

Personnaliser et défendre ses choix artistiques

- organiser sa pensée et maîtriser ses communications orales et écrites;
- s'autoévaluer;
- exploiter ses forces et corriger ses faiblesses;
- raffiner sa perception musicale;
- assumer ses choix artistiques.

Agir et réagir adéquatement en situation d'exécution artistique

- adapter son corps et sa préparation aux différentes situations;
- adapter son jeu au contexte musical;
- mobiliser à la fois la technique et l'authenticité artistique;
- réagir aux caractéristiques acoustiques et spatiales d'un lieu.

Concrètement, ce programme vise à former des diplômés compétents, aptes à oeuvrer dans divers secteurs d'activité artistique tels les concerts, les spectacles, les concours, les ensembles instrumentaux et vocaux, la télévision, les studios d'enregistrement, les organismes culturels, les établissements d'enseignement de la musique, etc. Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces facultés et aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur constitue un des objectifs importants du programme.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Janis Steprans

janis.steprans@mus.ulaval.ca

Pour information

Catherine Martinette-Morneau

Conseillère à la gestion des études

catherine.martinette-morneau@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

TRAVAIL DE RECHERCHE

Il est fortement recommandé au candidat de s'assurer de l'assentiment du professeur qu'il souhaite avoir comme directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond à ses intérêts.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Activités de formation à la recherche-crédation

Les activités de formation à la recherche-crédation réalisées dans le cadre du programme de doctorat en musique - interprétation visent la rédaction d'une thèse, l'enregistrement et la réalisation d'un disque compact en studio ainsi que la préparation et la réalisation d'un récital final public, tenant lieu de soutenance; ce récital final constitue le dernier des trois récitals publics présentés dans le cadre du programme. En conséquence, une grande importance est accordée à la formation instrumentale dans ce programme qui garantit un minimum de 15 heures d'enseignement individuel (tutorat) pendant au moins 6 des 8 sessions, sous la supervision du directeur de recherche.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

La maîtrise en musique - interprétation, ou un diplôme jugé équivalent, est l'exigence minimale d'admission à ce programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission :

un curriculum vitæ;

trois [rapports d'appréciation](#) confidentiels;

un relevé de notes officiel;

une lettre de motivation, dans laquelle le candidat expose sommairement (maximum de 750 mots) le domaine d'interprétation choisi (instrument, chant), le champ d'études (classique, jazz ou musique populaire), les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de troisième cycle, la démarche de recherche-crédation qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

L'évaluation du dossier permet de se prononcer sur l'admissibilité du candidat. S'il est jugé admissible, il est invité à se présenter à une audition (instrumentale ou vocale).

Audition

L'audition, d'une durée d'environ une heure, comporte des oeuvres de styles variés. Selon la provenance du candidat, la prestation peut prendre différentes formes :

audition *in presentia* devant jury;

pour les candidats résidant dans une autre province canadienne ou à l'étranger, un enregistrement vidéo, autant que possible d'un concert;

pour les étudiants qui terminent leur maîtrise en musique à l'Université Laval, l'examen instrumental sanctionnant la fin des études de deuxième cycle.

Dans les deux premiers cas, l'évaluation est effectuée par un jury composé du directeur de programme, d'un professeur spécialiste et d'un professeur agissant comme membre pour l'année. Pour l'étudiant inscrit à l'Université Laval, les critères de sélection sont transmis aux membres du jury d'examen afin que celui-ci procède à l'appréciation du potentiel du candidat dans une étape distincte de l'évaluation de l'examen de fin de cycle.

Compétences linguistiques

Pour le candidat non francophone, la maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. Le candidat doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par un résultat d'au moins 860 sur 990 au [Test de français international](#) (TFI) ou avoir réussi le cours FLE-3003 Français avancé : grammaire et rédaction.

L'étudiant doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire et de comprendre cette langue. À cet effet, il devra passer le [Test of English for International Communication](#) (TOEIC), un test de compréhension de l'anglais écrit, et obtenir une note globale qui se situe entre 595 et 675. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir le cours [ANL-3202](#) Reading II pendant sa première année d'inscription au programme.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission d'un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, des résultats de l'audition, de son aptitude à la recherche-crédation, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté

de musique.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
INTERPRÉTATION		42

MUS-7701	Colloquium I	1
MUS-7702	Colloquium II	2
MUS-8103	Colloquium III	3
MUS-8105	Examen de doctorat rétrospectif	9
MUS-8106	Examen de doctorat prospectif	9
MUS-8110	Séminaire de doctorat en interprétation	3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Musique d'ensemble

MUS-6153	Musique de chambre	2
MUS-6159	Chant choral	1

MUS-6160	Orchestre	1
MUS-6161	Orchestre à vent	1
MUS-6162	Stage Band	1
MUS-6182	Atelier d'opéra A	1
MUS-6183	Atelier d'opéra B	2

Musicologie et littérature instrumentale

MUS-7003	Séminaire en musique populaire	3
MUS-7007	Séminaire I	3
MUS-7008	Séminaire II	3
MUS-7011	Séminaire de jazz	3

Pédagogie

MUS-6071	Recherche quantitative en éducation musicale	3
MUS-6072	Recherche qualitative en éducation musicale	3
MUS-6080	Séminaire en didactique instrumentale I	3
MUS-6081	Séminaire en didactique instrumentale II	3
MUS-6089	Fondements philosophiques de l'éducation musicale	3
MUS-6090	Fondements psychologiques de l'éducation musicale	3

MUS-8000	Séminaire en éducation musicale (doctorat)	3
--------------------------	--------------------------------------------	---

Technologie

MUS-6300	Gestion de projet en studio I	2
--------------------------	-------------------------------	---

MUS-6301	Gestion de projet en studio II	3
--------------------------	--------------------------------	---

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

MUS-8821	Activité de formation à la recherche-crédation 1	7/activité temps complet
--------------------------	--------------------------------------------------	--------------------------

MUS-8822	Activité de formation à la recherche-crédation 2	3
--------------------------	--------------------------------------------------	---

MUS-8823	Activité de formation à la recherche-crédation 3	7/activité temps complet
--------------------------	--------------------------------------------------	--------------------------

MUS-8824	Activité de formation à la recherche-crédation 4	7/activité temps complet
--------------------------	--------------------------------------------------	--------------------------

MUS-8825	Activité de formation à la recherche-crédation 5	3
--------------------------	--------------------------------------------------	---

MUS-8826	Activité de formation à la recherche-crédation 6	7/activité temps complet
--------------------------	--------------------------------------------------	--------------------------

MUS-8827	Activité de formation à la recherche-crédation 7	7/activité temps complet
--------------------------	--------------------------------------------------	--------------------------

MUS-8828	Activité de formation à la recherche-crédation 8	7/activité temps complet
--------------------------	--------------------------------------------------	--------------------------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour

obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 40711 877 606-5566, poste 4071

Monique.Lepinay@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

DOCTORAT EN MUSIQUE - MUSICOLOGIE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Avec cette formation, vous contribuerez à l'avancement des connaissances et de la pratique de l'activité musicale et vous serez en mesure d'influencer le développement culturel et social de votre milieu. La Faculté de musique s'engage à vous offrir une formation en musicologie d'un calibre comparable à ce qui se fait de mieux au Canada. Vous profiterez d'un encadrement hautement personnalisé en raison du nombre limité d'étudiants que chaque professeur est appelé à diriger et vous aurez accès à des outils à la fine pointe des technologies actuelles dans le domaine.

Directeur à trouver avant ou après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant ou après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Musicologie historique

Musicologie classique et populaire

Recherches interdisciplinaires

CONCENTRATIONS

Musicologie (recherche-crédation)

Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'une maîtrise en musique - musicologie ou d'un diplôme jugé équivalent.

AVENIR

Au terme de vos études, vous serez formé pour poursuivre des activités de recherche ou de recherche-crédation de façon autonome, devenir un agent de développement éducatif, culturel et social, être un leader dans votre milieu professionnel ainsi que travailler pour les médias ou en gestion pour des organismes artistiques et culturels.

Employeurs

- Bibliothèques
- Écoles publiques et privées
- Médias
- Orchestres symphoniques
- Revue spécialisées et journaux
- Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

- Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra
- Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions
- Un orchestre symphonique et un orchestre à vent
- Un chœur
- Un stage band
- Des ensembles de jazz vocal
- La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)
- Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)
- Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7
- 24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-création en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-création.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Composition

Composition

[Éric Morin](#)

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.

[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-cr ation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvis es.

[Sophie St evance](#)

 ducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Cr ativit . Attitudes posturales. Conceptions p dagogiques.

[Francis Dub ](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et  valuation. Philosophie. Psychologie.

[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Jos e Vaillancourt](#)

Interpr tation

Chant

[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.

[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)

[Gabriel Hamel](#)

Piano

[Francis Dub ](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Fl te traversi re.

[Andr  Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Par ](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

Technologie

Cr ation et r alisation audionum rique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
9 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

La personne qui est titulaire d'un doctorat en musique :

- est apte à poursuivre des activités de recherche de façon autonome;
- est apte à contribuer à l'avancement des connaissances et de la pratique dans un des domaines de l'activité musicale;
- est un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social;
- fait autorité dans son milieu professionnel;
- fait preuve de maîtrise dans ses communications orales et écrites.

Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur est un objectif important du programme. Cependant, les compétences acquises par le diplômé de ce programme sont également recherchées dans d'autres secteurs d'activité : système scolaire, administration publique, organismes culturels, médias, etc.

Ce programme vise à former un spécialiste qui exerce ses compétences aux plus hauts niveaux en musicologie, tant historique que théorique.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

CONCENTRATIONS

Musicologie (recherche-crédation)

Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Sophie Stévançe

Responsable de la concentration Musicologie (recherche-cr ation)

Sophie.Stevance@mus.ulaval.ca

Pour information

Monique L epinay

418 656-2131 poste 4071

Monique.Lepinay@mus.ulaval.ca

Facult  de rattachement

[Facult  de musique](#)

REMARQUES SUR LES COURS

Exigences particuli res

L' tudiant doit r ussir les cours de sa scolarit  et des examens de doctorat. Le d tail des exigences des examens de doctorat propres   chaque option est d crit dans un document interne que l' tudiant peut se procurer aupr s de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

L' tudiant doit  tre fix  sur le choix de son directeur de recherche au plus tard   la fin de sa premi re session d'inscription et doit faire approuver son projet de recherche apr s avoir r ussi ses examens de doctorat et avant la fin de la cinqui me session d'inscription.

Th se

La pr sentation des r sultats du projet de recherche doit prendre la forme d'une th se. Le d tail des exigences propres   la Facult  de musique est d crit dans un document interne que l' tudiant peut se procurer aupr s de la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

La maîtrise en musique - musicologie, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission.

Une scolarité d'appoint de premier ou de deuxième cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'une maîtrise dans la discipline visée. L'admission définitive au programme ne pourra être prononcée que si l'étudiant a maintenu une moyenne de cheminement de 3,22 sur 4,33 dans cette scolarité d'appoint.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission :

une lettre de motivation dans laquelle il expose sommairement (maximum de 750 mots) dans quel champ de recherche il entend s'orienter, la nature du projet de recherche envisagé et ses objectifs de carrière;

un ou plusieurs travaux déjà évalués (chapitre de mémoire, essai, publication, communication, etc.).

Choix du directeur de recherche et du projet de recherche

Il est fortement recommandé au candidat de s'assurer de l'assentiment du professeur qu'il souhaite avoir comme directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

Compétences linguistiques

Si l'étudiant n'a pas fait ses études de maîtrise à l'Université Laval, son aptitude à lire l'anglais est évaluée par un examen écrit au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, [ANL-3202 Reading II](#).

Selon l'orientation des recherches de l'étudiant, on peut, de plus, exiger de lui la connaissance d'une troisième langue. Le contrôle se fait en cours d'études.

Critères de sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, de trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
MUSICOLOGIE		18
MUS-8101	Examen rétrospectif	3
MUS-8102	Examen prospectif	3
MUS-8103	Colloquium III	3
MUS-8104	Colloquium IV	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

MUS-8811	Activité de recherche - thèse 1	9/activité temps complet
MUS-8812	Activité de recherche - thèse 2	9/activité temps complet
MUS-8813	Activité de recherche - thèse 3	9/activité temps complet
MUS-8814	Activité de recherche - thèse 4	9/activité temps complet
MUS-	Activité de recherche - thèse 5	9/activité temps complet

[8815](#)

[MUS-
8816](#)

Activité de recherche - thèse 6

9/activité temps complet

[MUS-
8817](#)

Activité de recherche - thèse 7

9/activité temps complet

[MUS-
8818](#)

Activité de recherche - thèse 8

9/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMİ:

L'étudiant doit choisir les cours d'une seule concentration parmi celles-ci :

Musicologie (recherche-cr ation)

Musicologie (recherche)

CONCENTRATIONS

Cours

Titre

Cr dits exig s

MUSICOLOGIE (RECHERCHE)

6

RÈGLE 1 - 6 CR DITS PARMİ:

[MUS-
7003](#)

S minaire en musique populaire

3

[MUS-
7007](#)

S minaire I

3

[MUS-
7008](#)

S minaire II

3

MUS-7101	Projet de recherche-cr�ation I	3
MUS-7102	Projet de recherche-cr�ation II	3

Information compl mentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet   l' tudiant de visualiser l' tat d'avancement de son programme d' tudes. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours r alis s,   quelle session, et avec quel r sultat. Il indique  galement les cours qui doivent  tre r ussis pour obtenir le dipl me vis . Plus encore, l' tudiant peut simuler des modifications   son programme d' tudes (choix d'une concentration ou d'un profil) ou m me encore d couvrir quels cours pourraient lui  tre reconnus s'il  tait admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles sup rieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles sup rieurs](#) pr sente des points de rep re sur la formation   la recherche: choix du directeur de recherche, r daction du m moire ou de la th se. Il propose  galement des outils et des fa ons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il pr cise enfin diff rents aspects de la r alisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Universit  Laval susceptibles d'aider les  tudiants en cours de route.

R glement des  tudes

Les  tudes   l'Universit  Laval sont r gies par le [R glement des  tudes](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les  tudes

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d' tudes   l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement  tudiant ou rencontrez-nous en [priv ](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tourn es sur la route](#) au Canada et   l' tranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la facult 

Facult  de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay
418 656-2764, poste 4071
1 877 606-5566, poste 4071
Monique.Lepinay@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2016-03-15 13:52:22 / 2016-03-15 09:05:55

DOCTORAT EN MUSIQUE - ÉDUCATION MUSICALE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

EN BREF

La formation scientifique en éducation musicale est offerte par des professeurs reconnus sur le plan international dans le domaine de l'apprentissage ou de l'enseignement de la musique dans le milieu scolaire (préscolaire; primaire; secondaire), en contexte extrascolaire (école de musique; parascolaire; studio privé; organisme communautaire; etc.), ou au niveau supérieur (collégial ou universitaire). Ainsi, le projet de recherche effectué dans le cadre du doctorat en éducation musicale peut être centré sur une problématique présente dans ces divers contextes. Plusieurs orientations de recherche sont possibles. Vous trouverez divers exemples de projets réalisés par les doctorants inscrits à la Faculté de musique de l'Université Laval en visitant les sites du [Centre d'excellence en pédagogie musicale](#), du [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) et du [Laboratoire Mus-Alpha](#).

Avec cette formation, vous deviendrez un spécialiste apte à travailler en didactique ou en pédagogie instrumentale, à diriger des travaux de recherche, à concevoir de nouveaux outils d'exploration, à former des enseignants, à travailler au sein de ministères de l'éducation ou de la culture, etc.

Directeur à trouver avant l'admission: vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Cognition

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Eutonie

Formation auditive

Neurosciences

Philosophie

Rythmique Jaques-Dalcroze

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'une maîtrise en musique - éducation musicale, ou d'un diplôme jugé équivalent, qui désire exercer son leadership dans le monde de l'enseignement de la musique.

AVENIR

L'obtention d'un diplôme de doctorat en éducation musicale et le sujet de votre projet de recherche vous permettront de travailler des secteurs d'emploi variés.

Professions

Directeur pédagogique

Enseignant

Professeur

Gestionnaire

Chercheur

Employeurs

Organismes éducatifs

Secteurs public et privé (milieu scolaire primaire et secondaire)

Collèges et universités

Fonction publique

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

Programme unique au Canada

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de

jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Composition

Composition

[Éric Morin](#)

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.

[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.

[Sophie Stévanca](#)

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Josée Vaillancourt](#)

Interprétation

Chant

[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.

[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)

[Gabriel Hamel](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:

Renseignements et directives

OBJECTIFS

La personne qui est titulaire d'un doctorat en musique:

- est apte à poursuivre des activités de recherche de façon autonome;
- est apte à contribuer à l'avancement des connaissances et de la pratique dans un des domaines de l'activité musicale;
- est un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social;
- fait autorité dans son milieu professionnel;
- fait preuve de maîtrise dans ses communications orales et écrites.

Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur est un objectif important du programme. Cependant, les compétences acquises par le diplômé de ce programme sont également recherchées dans d'autres secteurs d'activité: système scolaire, administration publique, organismes culturels, médias, etc.

Ce programme vise à former un spécialiste de premier plan dans le domaine de l'éducation musicale, selon deux orientations: formation générale ou didactique instrumentale. Ce spécialiste est apte à remplir des fonctions de recherche, de formation et d'expertise dans tous les ordres d'enseignement. Il est en mesure:

- de diriger des travaux de recherche visant la conception de nouveaux outils d'exploration de la pratique et d'élaborer de nouveaux modèles théoriques pour en rendre compte;
- de contribuer au monde de l'enseignement de la musique en y jetant l'éclairage des recherches scientifiques les plus pertinentes et de faire appel, au besoin, aux ressources de domaines connexes, comme la psychologie, l'anatomie, la physiologie, la sociologie, etc.;
- de former et d'encadrer des enseignants de tous les ordres d'enseignement;
- d'exercer un jugement critique à l'égard des pratiques éducatives.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Francis Dubé

francis.dube@mus.ulaval.ca

Pour information

Catherine Martinette-Morneau

Catherine.Martinette-Morneau@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant doit réussir les cours de sa scolarité et des examens de doctorat. Le détail des exigences des examens de doctorat propres à chaque option est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

L'étudiant doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au plus tard à la fin de sa première session d'inscription et doit faire approuver son projet de recherche après avoir réussi ses examens de doctorat.

Thèse

La présentation des résultats du projet de recherche doit prendre la forme d'une thèse. Le détail des exigences propres à la Faculté de musique est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

La maîtrise en musique - éducation musicale - avec mémoire, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission.

Une scolarité d'appoint de premier ou de deuxième cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'une maîtrise dans la discipline visée. L'admission définitive au programme ne pourra être prononcée que si l'étudiant a maintenu une moyenne de cheminement de 3,22 sur 4,33 dans cette scolarité d'appoint.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité complémentaire.

Dossier de candidature

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission:

une lettre de motivation dans laquelle il expose sommairement (maximum de 750 mots) dans quel champ de recherche il entend s'orienter, la nature du projet de recherche envisagé et ses objectifs de carrière;

un ou plusieurs travaux déjà évalués (chapitre de mémoire, essai, publication, communication, etc.).

Choix du directeur de recherche et du projet de recherche

Il est fortement recommandé au candidat de s'assurer de l'assentiment du professeur qu'il souhaite avoir comme directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

Compétences linguistiques

Si l'étudiant n'a pas fait ses études de maîtrise à l'Université Laval, son aptitude à lire l'anglais est évaluée par un examen écrit au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, [ANL-3202 Reading II](#).

Selon l'orientation des recherches de l'étudiant, on peut, de plus, exiger de lui la connaissance d'une troisième langue. Le contrôle se fait en cours d'études.

Critères de sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

MUS-8000	Séminaire en éducation musicale (doctorat)	3
MUS-8005	Examen rétrospectif en éducation musicale	3
MUS-8006	Examen prospectif en éducation musicale	3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS

Réussir 9 crédits de cours.

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval ou par une autre université. Les cours doivent être jugés pertinents en regard du plan d'études de l'étudiant et des objectifs du programme.

MUS-7000	Lectures et travaux dirigés I	1
MUS-7001	Lectures et travaux dirigés II	2
MUS-7002	Lectures et travaux dirigés III	3
MUS-7004	Projet dirigé I	1
MUS-7005	Projet dirigé II	2
MUS-7006	Projet dirigé III	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

MUS-8801	Activité de recherche - thèse 1	9/activité temps complet
--------------------------	---------------------------------	--------------------------

[MUS-](#)

8802	Activité de recherche - thèse 2	9/activité temps complet
MUS-8803	Activité de recherche - thèse 3	9/activité temps complet
MUS-8804	Activité de recherche - thèse 4	9/activité temps complet
MUS-8805	Activité de recherche - thèse 5	9/activité temps complet
MUS-8806	Activité de recherche - thèse 6	9/activité temps complet
MUS-8807	Activité de recherche - thèse 7	9/activité temps complet
MUS-8808	Activité de recherche - thèse 8	9/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement

étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 4071

1 877 606-5566, poste 4071

Monique.Lepinay@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2016-04-05 08:43:31 / 2016-03-15 09:05:55

MAÎTRISE EN MUSIQUE - COMPOSITION - AVEC MÉMOIRE (M. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Par la composition d'oeuvres musicales originales et la rédaction de textes analytiques, vous développerez les connaissances, les habiletés et l'autonomie nécessaires à l'exercice du métier de compositeur, en musique instrumentale ou électroacoustique, tant dans le domaine de la musique d'application que dans celui de la musique de concert. Vous pourrez entendre vos oeuvres lors de concerts en plus d'avoir accès à des outils ultramodernes.

Directeur à trouver avant ou après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant ou après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - composition, ou d'un diplôme jugé équivalent et désirant approfondir ses connaissances comme compositeur.

AVENIR

Cette formation vous préparera à exercer votre profession dans un large éventail de domaines. Elle vous permettra aussi de poursuivre vos études au 3e cycle.

Professions

- Arrangeur
- Chroniqueur culturel
- Compositeur
- Organisateur d'activités culturelles

Employeurs

- Écoles publiques et privées
- Médias
- Revue spécialisées et journaux
- Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviées qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours.

La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Composition

Composition

[Éric Morin](#)

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.

[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.

[Sophie Stévance](#)

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale.

Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Josée Vaillancourt](#)

Interprétation

Chant

[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.

[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)

[Gabriel Hamel](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

45

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
10 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances des diverses techniques actuelles de la composition de même que de développer et de perfectionner ses propres techniques d'écriture. À cet égard, l'étudiant devra faire la preuve, par la réalisation d'oeuvres musicales originales et la rédaction de textes analytiques, qu'il a acquis les connaissances, les habiletés et l'autonomie nécessaires à l'exercice du métier de compositeur.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il

est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Éric Morin

418 656-7061

mus@mus.ulaval.ca

Pour information

Catherine Martinette-Morneau

Catherine.Martinette-Morneau@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, [ANL-3202 Reading II](#).

REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

L'étudiant doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de sa première session d'inscription.

Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard à la fin de la scolarité.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en musique, mention composition, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission. De plus, le candidat doit soumettre un portfolio de ses travaux de création musicale.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	COMPOSITION	21

MUS-6022	Composition II	3
MUS-6023	Composition III	3
MUS-6058	Techniques et esthétiques des musiques nouvelles	3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

MUS-7003	Séminaire en musique populaire	3
MUS-7007	Séminaire I	3
MUS-7008	Séminaire II	3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

MUS-6821	Activité de recherche - mémoire 1	3
MUS-6822	Activité de recherche - mémoire 2	7/activité temps complet
MUS-6823	Activité de recherche - mémoire 3	7/activité temps complet
MUS-6824	Activité de recherche - mémoire 4	7/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 4071

1 877 606-5566, poste 4071

Monique.Lepinay@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

Version: 2016-03-15 13:52:22 / 2016-03-15 09:05:55

MAÎTRISE EN MUSIQUE - DIDACTIQUE INSTRUMENTALE (M. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

EN BREF

Branchée sur la réalité professionnelle de l'instrumentiste pédagogue, cette formation vous offrira les connaissances requises pour mettre en valeur votre personnalité et votre créativité pédagogique, notamment par la réalisation d'un projet d'intervention.

Par son Centre d'excellence en pédagogie musicale et son École préparatoire de musique Anna-Marie-Globenski, la Faculté de musique assure le suivi professionnel d'un grand nombre d'enseignants au Québec, dont la plupart sont ses diplômés. Vous aurez accès à des ressources documentaires considérables, en particulier la collection de musique de la Bibliothèque, qui est la plus importante du monde francophone.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Interprétation

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique, ou d'un diplôme jugé équivalent, qui souhaite faire carrière dans l'enseignement instrumental.

AVENIR

Vous pourrez enseigner le chant ou un instrument de musique dans une école de musique ou en studio privé. Vous pourrez également travailler pour les médias ou en gestion pour des organismes artistiques et culturels. Vous pourriez aussi poursuivre vos études au doctorat en musique - éducation musicale (concentration didactique instrumentale).

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

Profil international

Programme unique au Canada

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-création en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-création.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRéPIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Composition

Composition

[Éric Morin](#)

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.

[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-création. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.

[Sophie Stévanec](#)

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale.

Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Josée Vaillancourt](#)

Interprétation

Chant

[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.

[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)

[Gabriel Hamel](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

45

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien pédagogue et de se préparer à l'exercice d'un leadership dans l'enseignement de son instrument; démontrer, par le biais d'un projet d'intervention, qu'il peut en être un agent d'évolution. Puis, à l'aide d'un processus de recherche-crédation, approfondir la maîtrise de son instrument et développer sa connaissance des critères d'une interprétation juste pour son répertoire et celui de ses élèves.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une session d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Francis Dubé

418 656-7061

mus@mus.ulaval.ca

Pour information

Catherine Martinette-Morneau

Catherine.Martinette-Morneau@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit.

REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Les exigences concernant les travaux de recherche sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en musique, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme. De plus, une audition instrumentale est obligatoire.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.2@mus.ulaval.ca.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DIDACTIQUE INSTRUMENTALE		45

Le cours [MUS-6190](#) est réitérable : il doit être suivi quatre fois avec cumul des crédits accumulés.

MUS-6079	Didactique instrumentale	3
MUS-6080	Séminaire en didactique instrumentale I	3
MUS-6081	Séminaire en didactique instrumentale II	3
MUS-6087	Projet d'intervention	6
MUS-6088	Formation pratique en didactique instrumentale IV	1
MUS-6184	Formation pratique en didactique instrumentale I	2

<u>MUS-6185</u>	Formation pratique en didactique instrumentale II	2
<u>MUS-6186</u>	Formation pratique en didactique instrumentale III	2
<u>MUS-6190</u>	Instrument principal - didactique instrumentale	4

RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-7003</u>	Séminaire en musique populaire	3
<u>MUS-7007</u>	Séminaire I	3
<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3
<u>MUS-7011</u>	Séminaire de jazz	3

RÈGLE 2 - 1 À 4 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2
<u>MUS-6156</u>	Combo	2
<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2
<u>MUS-6180</u>	Accompagnement	1
<u>MUS-6181</u>	Accompagnement	2

RÈGLE 3 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-6059</u>	Jeu scénique d'opéra	2
<u>MUS-6061</u>	Théâtre musical	2
<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2
<u>MUS-6156</u>	Combo	2
<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2
<u>MUS-6159</u>	Chant choral	1
<u>MUS-6160</u>	Orchestre	1
<u>MUS-6161</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-6162</u>	Stage Band	1
<u>MUS-6163</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-6164</u>	Ensemble de guitares	1
<u>MUS-6182</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-6183</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-</u>	Lectures et travaux dirigés I	1

[7000](#)

[MUS-7001](#)

Lectures et travaux dirigés II

2

[MUS-7002](#)

Lectures et travaux dirigés III

3

[MUS-7004](#)

Projet dirigé I

1

[MUS-7005](#)

Projet dirigé II

2

[MUS-7006](#)

Projet dirigé III

3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		

[EHE-6MUS](#)

Études - Profil international - Maîtrise en musique

12 à 18

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 4071

1 877 606-5566, poste 4071

Monique.Lepinay@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2016-03-15 13:52:22 / 2016-03-15 09:05:55

MAÎTRISE EN MUSIQUE - INTERPRÉTATION (M. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vous offre une formation en interprétation classique, pop et jazz. Vous acquerez une excellente maîtrise de votre instrument, vous vivrez de nombreuses expériences de performance en groupe et vous approfondirez vos connaissances du répertoire. Ce programme s'adresse à ceux qui désirent s'épanouir en tant qu'interprète professionnel.

Ce programme de la Faculté de musique offre une formation de grande qualité en raison de l'expertise de ses professeurs de réputation nationale et internationale en chant, cordes, bois, cuivres, percussions, guitare, piano, orgue, clavecin, etc. Vous aurez accès à un riche éventail d'ateliers et de regroupements instrumentaux et vocaux de toutes tailles. Vous pourrez également participer aux concours organisés par la Faculté et destinés exclusivement à ses étudiants, notamment le Concours du disque des étudiants et le Concours Solo avec orchestre.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Didactique instrumentale

Interprétation

CONCENTRATIONS

Accompagnement - musique de chambre

Auteur-compositeur-interprète

Orchestre - musique de chambre

Soliste

Le choix d'une concentration est obligatoire.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique, mention interprétation, ou d'un diplôme jugé équivalent.

AVENIR

Une fois diplômé, vous serez appelé à travailler dans des domaines d'emplois variés: soliste, accompagnateur ou chambriste lors de concerts ou de récitals ou encore musicien d'orchestre au sein de chœurs professionnels, d'orchestres ou de formations militaires. Les possibilités sont également nombreuses et variées dans le domaine du jazz et de la musique populaire: concerts rock ou jazz, salles de spectacles, bars, studios d'enregistrement, agences de publicité, télévision, forces armées, etc. Cette formation vous préparera également aux études de 3e cycle.

Employeurs

Écoles publiques et privées

Ensembles de musique de chambre

Ensembles de musique de jazz ou de musique populaire

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisée et journaux

Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Fort de sa longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-création en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-création.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Composition

Composition

[Éric Morin](#)

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.

[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-création. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.

[Sophie Stévance](#)

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Josée Vaillancourt](#)

Interprétation

Chant

[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.

[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)

[Gabriel Hamel](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant d'acquérir la maîtrise de son instrument et, par le biais d'un processus de recherche-crédation, d'approfondir ses connaissances touchant son répertoire et d'intégrer ces éléments dans une interprétation juste.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

CONCENTRATIONS

Accompagnement - musique de chambre

Auteur-compositeur-interprète

Orchestre - musique de chambre

Soliste

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une session d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Arturo Nieto-Dorantes

418 656-7061

mus@mus.ulaval.ca

Pour information

Catherine Martinette-Morneau

Catherine.Martinette-Morneau@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit.

REMARQUES SUR LES COURS

Exigences particulières

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Les exigences concernant les travaux de recherche sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de sa direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en musique, mention interprétation, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme. De plus, une audition instrumentale est obligatoire.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Après le dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit transmettre un courriel mentionnant son nom, son instrument et la formation choisie (classique ou jazz) à l'adresse suivante : documentsadmission.2@mus.ulaval.ca.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
ACCOMPAGNEMENT - MUSIQUE DE CHAMBRE		45

Le cours [MUS-6172](#) est réitérable, c'est-à-dire qu'il peut être suivi plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

MUS-6172	Accompagnement - musique de chambre	6
--------------------------	-------------------------------------	---

MUS-6173	Récital - accompagnement	6
--------------------------	--------------------------	---

RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

MUS-6080	Séminaire en didactique instrumentale I	3
MUS-6081	Séminaire en didactique instrumentale II	3
MUS-7003	Séminaire en musique populaire	3
MUS-7007	Séminaire I	3
MUS-7008	Séminaire II	3
MUS-7011	Séminaire de jazz	3

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS:

MUS-6001	Accompagnement au piano A 1	1
MUS-6002	Accompagnement au piano A II	1
MUS-6003	Accompagnement au piano A III	1
MUS-6004	Accompagnement au piano A IV	1
MUS-6005	Accompagnement au piano B I	2
MUS-6006	Accompagnement au piano B II	2
MUS-6007	Accompagnement au piano B III	2
MUS-6008	Accompagnement au piano B IV	2
MUS-6059	Jeu scénique d'opéra	2
MUS-	Théâtre musical	2

[6061](#)

[MUS-
6153](#)

Musique de chambre

2

[MUS-
6154](#)

Atelier de musique baroque

2

[MUS-
6155](#)

Atelier de musique contemporaine

2

[MUS-
6156](#)

Combo

2

[MUS-
6157](#)

Atelier

2

[MUS-
6158](#)

Ensemble de percussion

2

[MUS-
6159](#)

Chant choral

1

[MUS-
6160](#)

Orchestre

1

[MUS-
6161](#)

Orchestre à vent

1

[MUS-
6162](#)

Stage Band

1

[MUS-
6163](#)

Jazz vocal

1

[MUS-
6164](#)

Ensemble de guitares

1

[MUS-
6182](#)

Atelier d'opéra A

1

[MUS-
6183](#)

Atelier d'opéra B

2

[MUS-
6300](#)

Gestion de projet en studio I

2

[MUS-
6301](#)

Gestion de projet en studio II

3

[MUS-
7000](#)

Lectures et travaux dirigés I

1

MUS-7001	Lectures et travaux dirigés II	2
MUS-7002	Lectures et travaux dirigés III	3
MUS-7004	Projet dirigé I	1
MUS-7005	Projet dirigé II	2
MUS-7006	Projet dirigé III	3

AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE

45

Le cours [MUS-6176](#) est réitérable, c'est-à-dire qu'il peut être suivi plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

MUS-6176	Auteur-compositeur-interprète	6
MUS-6177	Récital - auteur-compositeur-interprète	6
MUS-6300	Gestion de projet en studio I	2
MUS-6301	Gestion de projet en studio II	3

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARMIS:

MUS-6153	Musique de chambre	2
MUS-6154	Atelier de musique baroque	2
MUS-6155	Atelier de musique contemporaine	2
MUS-6156	Combo	2

<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
---------------------------------	---------	---

<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2
---------------------------------	------------------------	---

RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-6080</u>	Séminaire en didactique instrumentale I	3
---------------------------------	-----------------------------------------	---

<u>MUS-6081</u>	Séminaire en didactique instrumentale II	3
---------------------------------	------------------------------------------	---

<u>MUS-7003</u>	Séminaire en musique populaire	3
---------------------------------	--------------------------------	---

<u>MUS-7007</u>	Séminaire I	3
---------------------------------	-------------	---

<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3
---------------------------------	--------------	---

<u>MUS-7011</u>	Séminaire de jazz	3
---------------------------------	-------------------	---

RÈGLE 3 - 6 À 15 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-6001</u>	Accompagnement au piano A 1	1
---------------------------------	-----------------------------	---

<u>MUS-6002</u>	Accompagnement au piano A II	1
---------------------------------	------------------------------	---

<u>MUS-6003</u>	Accompagnement au piano A III	1
---------------------------------	-------------------------------	---

<u>MUS-6004</u>	Accompagnement au piano A IV	1
---------------------------------	------------------------------	---

<u>MUS-6005</u>	Accompagnement au piano B I	2
---------------------------------	-----------------------------	---

<u>MUS-6006</u>	Accompagnement au piano B II	2
---------------------------------	------------------------------	---

<u>MUS-6007</u>	Accompagnement au piano B III	2
---------------------------------	-------------------------------	---

[MUS-](#)

<u>6008</u>	Accompagnement au piano B IV	2
<u>MUS-6059</u>	Jeu scénique d'opéra	2
<u>MUS-6061</u>	Théâtre musical	2
<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2
<u>MUS-6156</u>	Combo	2
<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2
<u>MUS-6159</u>	Chant choral	1
<u>MUS-6160</u>	Orchestre	1
<u>MUS-6161</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-6162</u>	Stage Band	1
<u>MUS-6163</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-6164</u>	Ensemble de guitares	1
<u>MUS-6182</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-6183</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-</u>	Gestion de projet en studio I	2

[6300](#)

MUS-6301	Gestion de projet en studio II	3
MUS-7000	Lectures et travaux dirigés I	1
MUS-7001	Lectures et travaux dirigés II	2
MUS-7002	Lectures et travaux dirigés III	3
MUS-7004	Projet dirigé I	1
MUS-7005	Projet dirigé II	2
MUS-7006	Projet dirigé III	3

ORCHESTRE - MUSIQUE DE CHAMBRE

45

Le cours [MUS-6174](#) est réitérable, c'est-à-dire qu'il peut être suivi plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

MUS-6174	Orchestre - musique de chambre	6
MUS-6175	Récital - orchestre - musique de chambre	6

RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

MUS-6080	Séminaire en didactique instrumentale I	3
MUS-6081	Séminaire en didactique instrumentale II	3
MUS-7003	Séminaire en musique populaire	3
MUS-7007	Séminaire I	3

<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3
<u>MUS-7011</u>	Séminaire de jazz	3

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARI:

<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2
<u>MUS-6156</u>	Combo	2
<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2
<u>MUS-6001</u>	Accompagnement au piano A 1	1
<u>MUS-6002</u>	Accompagnement au piano A II	1
<u>MUS-6003</u>	Accompagnement au piano A III	1
<u>MUS-6004</u>	Accompagnement au piano A IV	1
<u>MUS-6005</u>	Accompagnement au piano B I	2
<u>MUS-6006</u>	Accompagnement au piano B II	2
<u>MUS-6007</u>	Accompagnement au piano B III	2
<u>MUS-6008</u>	Accompagnement au piano B IV	2
<u>MUS-6059</u>	Jeu scénique d'opéra	2
<u>MUS-6061</u>	Théâtre musical	2

<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
<u>MUS-6159</u>	Chant choral	1
<u>MUS-6160</u>	Orchestre	1
<u>MUS-6161</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-6162</u>	Stage Band	1
<u>MUS-6163</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-6164</u>	Ensemble de guitares	1
<u>MUS-6182</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-6183</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-6300</u>	Gestion de projet en studio I	2
<u>MUS-6301</u>	Gestion de projet en studio II	3
<u>MUS-7000</u>	Lectures et travaux dirigés I	1
<u>MUS-7001</u>	Lectures et travaux dirigés II	2
<u>MUS-7002</u>	Lectures et travaux dirigés III	3
<u>MUS-7004</u>	Projet dirigé I	1
<u>MUS-7005</u>	Projet dirigé II	2
<u>MUS-</u>		

SOLISTE**45**

Le cours [MUS-6170](#) est réitérable, c'est-à-dire qu'il peut être suivi plus d'une fois avec cumul des crédits acquis.

[MUS-6170](#) Instrument soliste 6

[MUS-6171](#) Récital - instrument soliste 6

RÈGLE 1 - 4 CRÉDITS PARMIS:

[MUS-6153](#) Musique de chambre 2

[MUS-6154](#) Atelier de musique baroque 2

[MUS-6155](#) Atelier de musique contemporaine 2

[MUS-6156](#) Combo 2

[MUS-6157](#) Atelier 2

[MUS-6158](#) Ensemble de percussion 2

RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

[MUS-6080](#) Séminaire en didactique instrumentale I 3

[MUS-6081](#) Séminaire en didactique instrumentale II 3

[MUS-7003](#) Séminaire en musique populaire 3

[MUS-7007](#) Séminaire I 3

<u>MUS-7008</u>	Séminaire II	3
---------------------------------	--------------	---

<u>MUS-7011</u>	Séminaire de jazz	3
---------------------------------	-------------------	---

RÈGLE 3 - 11 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>MUS-6001</u>	Accompagnement au piano A 1	1
---------------------------------	-----------------------------	---

<u>MUS-6002</u>	Accompagnement au piano A II	1
---------------------------------	------------------------------	---

<u>MUS-6003</u>	Accompagnement au piano A III	1
---------------------------------	-------------------------------	---

<u>MUS-6004</u>	Accompagnement au piano A IV	1
---------------------------------	------------------------------	---

<u>MUS-6005</u>	Accompagnement au piano B I	2
---------------------------------	-----------------------------	---

<u>MUS-6006</u>	Accompagnement au piano B II	2
---------------------------------	------------------------------	---

<u>MUS-6007</u>	Accompagnement au piano B III	2
---------------------------------	-------------------------------	---

<u>MUS-6008</u>	Accompagnement au piano B IV	2
---------------------------------	------------------------------	---

<u>MUS-6059</u>	Jeu scénique d'opéra	2
---------------------------------	----------------------	---

<u>MUS-6061</u>	Théâtre musical	2
---------------------------------	-----------------	---

<u>MUS-6153</u>	Musique de chambre	2
---------------------------------	--------------------	---

<u>MUS-6154</u>	Atelier de musique baroque	2
---------------------------------	----------------------------	---

<u>MUS-6155</u>	Atelier de musique contemporaine	2
---------------------------------	----------------------------------	---

<u>MUS-6156</u>	Combo	2
---------------------------------	-------	---

<u>MUS-6157</u>	Atelier	2
<u>MUS-6158</u>	Ensemble de percussion	2
<u>MUS-6159</u>	Chant choral	1
<u>MUS-6160</u>	Orchestre	1
<u>MUS-6161</u>	Orchestre à vent	1
<u>MUS-6162</u>	Stage Band	1
<u>MUS-6163</u>	Jazz vocal	1
<u>MUS-6164</u>	Ensemble de guitares	1
<u>MUS-6182</u>	Atelier d'opéra A	1
<u>MUS-6183</u>	Atelier d'opéra B	2
<u>MUS-6300</u>	Gestion de projet en studio I	2
<u>MUS-6301</u>	Gestion de projet en studio II	3
<u>MUS-7000</u>	Lectures et travaux dirigés I	1
<u>MUS-7001</u>	Lectures et travaux dirigés II	2
<u>MUS-7002</u>	Lectures et travaux dirigés III	3
<u>MUS-7004</u>	Projet dirigé I	1
<u>MUS-7005</u>	Projet dirigé II	2
<u>MUS-</u>		

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-6MUS	Études - Profil international - Maîtrise en musique	12 à 18

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay
418 656-2764, poste 4071
1 877 606-5566, poste 4071
Monique.Lepinay@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2016-03-15 13:52:22 / 2016-03-15 09:05:55

MAÎTRISE EN MUSIQUE - MUSICOLOGIE - AVEC MÉMOIRE (M. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Avec ce programme, vous recevrez une formation de grande qualité, tant dans le domaine de la musique classique que dans celui du jazz ou de la musique populaire. Tout en approfondissant vos connaissances en histoire de la musique et en théorie musicale, vous développerez des méthodes de travail qui vous permettront d'effectuer des recherches originales et d'exercer vos compétences dans divers champs de spécialisation.

Cette maîtrise vous permettra, grâce à une étude critique des sources musicales et bibliographiques, d'approfondir vos connaissances dans un domaine de la musicologie et d'acquérir une méthode de recherche. Par votre mémoire, entre autres, vous démontrerez que vous avez acquis la rigueur qui s'impose dans l'application de la méthode scientifique.

Directeur à trouver avant ou après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant ou après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet](#)

de recherche.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Musicologie historique

Musicologie classique et populaire

Recherches interdisciplinaires

CONCENTRATIONS

Musicologie (recherche-création)

Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - musicologie ou d'un diplôme jugé équivalent.

AVENIR

Au terme de vos études, vous serez formé pour poursuivre des activités de recherche ou de recherche-création de façon autonome, pour devenir un agent de développement éducatif, culturel et social, pour être un leader dans votre milieu professionnel ainsi que pour travailler pour les médias ou en gestion pour des organismes artistiques et culturels.

Employeurs

Bibliothèques

Écoles publiques et privées

Médias

Orchestres symphoniques

Revue spécialisée et journaux

Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces

attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-crédation en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-crédation.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Composition

Composition

[Éric Morin](#)

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.

[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.

[Sophie Stévance](#)

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Josée Vaillancourt](#)

Interprétation

Chant

[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.

[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)

[Gabriel Hamel](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

45

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
10 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant, par une étude des sources musicales et bibliographiques, d'approfondir ses connaissances dans un domaine de la musicologie et d'acquérir la méthode appropriée à la recherche. Par son mémoire en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode scientifique et une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

CONCENTRATIONS

Musicologie (recherche-crédation)

Musicologie (recherche)

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Serge Lacasse

418 656-7061

mus@mus.ulaval.ca

Sophie Stévançe

Responsable de la concentration Musicologie (recherche-crédation)

Sophie.Stevance@mus.ulaval.ca

Pour information

Monique Lépinay

418 656-2131 poste 4071

Monique.Lepinay@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Connaissance du français

Dès l'offre d'admission, la direction de programme peut exiger qu'avant de s'inscrire aux premiers cours, l'étudiant qui n'a pas fait ses études universitaires en français fournisse la preuve d'une connaissance minimale de la langue française. Celle-ci pourra être évaluée au moyen du [Test de français international](#) (TFI), pour lequel le seuil de réussite est de 750/990. L'École de langues de l'Université Laval (ELUL) prévoit des séances de passation de ce test aux sessions d'automne et d'hiver.

L'étudiant qui n'obtient pas le résultat requis doit alors faire le nécessaire pour satisfaire à l'exigence minimale avant l'inscription à des cours exigeant la maîtrise du français. Une scolarité préparatoire peut être recommandée par l'ELUL.

Il est à noter que les cours de langues sont non contributives au programme de deuxième cycle de l'étudiant.

Connaissance de l'anglais

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription. En cas d'échec, l'étudiant doit réussir le plus tôt possible le cours [ANL-3202](#) Reading II.

REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

L'étudiant doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de sa première session d'inscription.

Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard avant la fin de la troisième session d'inscription.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en musique - musicologie, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche de recherche ou de création qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Il doit aussi faire état des démarches entreprises pour contacter un professeur susceptible de diriger ses études et, si possible, du domaine de recherche qui l'intéresse, le tout en portant une attention particulière aux concentrations (recherche et

recherche-cr ation). Le cas  ch ant, il doit faire parvenir des  chantillons de travaux r cents en lien avec le programme.

La direction de programme peut demander au candidat qui n'a pas fait ses  tudes en musique   l'Universit  Laval de fournir des copies des descriptions officielles des cours pertinents   la demande (ex. : histoire de la musique, musicologie, m thodologie, introduction   la recherche, analyse) et, si possible, des plans de cours.

Chaque demande d'admission est  tudi e par la direction de programme, qui tient compte, dans son  valuation, de la pr paration ant rieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude   la recherche, de sa lettre de motivation, des trois rapports d'appr ciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Facult  de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission   un programme n'entra ne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer d finitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarit  compl mentaire de cours de premier cycle si elle juge que la pr paration du candidat est inad quate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l' tudiant peut se voir imposer, lors de sa premi re inscription au programme, des  preuves destin es   d celer les lacunes de sa formation ant rieure. Sur la foi des r sultats de ces  preuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarit  pr paratoire.

En savoir plus sur [les  tudes universitaires au Qu bec](#).

DATE LIMITE DE D P T

La date   respecter pour le d p t d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVIT S DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Cr�dits exig�s
MUSICOLOGIE		9

[MUS-6048](#) Th orie et pratique de la musicologie I 3

[MUS-6095](#) Fondements de la d marche de recherche 3

[MUS-7701](#) Colloquium I 1

[MUS-7702](#) Colloquium II 2

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

MUS-6811	Activité de recherche - mémoire 1	3
MUS-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7/activité temps complet
MUS-6813	Activité de recherche - mémoire 3	7/activité temps complet
MUS-6814	Activité de recherche - mémoire 4	7/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMİ:

L'étudiant doit choisir les cours d'une seule concentration parmi celles-ci :

Musicologie (recherche-cr ation)

Musicologie (recherche)

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Cr�dits exig�s
-------	-------	----------------

MUSICOLOGIE (RECHERCHE)

12

MUS-6049	Th�orie et pratique de la musicologie II	3
--------------------------	------------------------------------------	---

RÈGLE 1 - 6 CR DITS PARMİ:

MUS-7003	Séminaire en musique populaire	3
MUS-7007	Séminaire I	3
MUS-7008	Séminaire II	3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

MUSICOLOGIE (RECHERCHE-CRÉATION)

12

MUS-6700	Séminaire de recherche-crédation	3
MUS-7101	Projet de recherche-crédation I	3
MUS-7102	Projet de recherche-crédation II	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 4071

1 877 606-5566, poste 4071

Monique.Lepinay@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

MAÎTRISE EN MUSIQUE - ÉDUCATION MUSICALE (M. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme de maîtrise vise à élargir les bases de votre formation au premier cycle et à vous préparer à la rédaction d'un essai substantiel sur l'éducation musicale sous toutes ses formes. Par son Centre d'excellence en pédagogie musicale et son École préparatoire de musique Anna-Marie-Globenski, la Faculté de musique assure le suivi professionnel d'un grand nombre d'enseignants au Québec, dont la plupart sont ses diplômés.

Cette maîtrise vous permettra de vous préparer à l'exercice de votre profession, d'éveiller votre esprit critique et d'acquérir des moyens vous permettant d'élaborer et de réaliser un projet pédagogique.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Cognition

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Eutonie

Formation auditive

Interprétation

Neurosciences

Philosophie

Rythmique Jaques-Dalcroze

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - éducation musicale ou d'un diplôme jugé équivalent.

AVENIR

Au terme de vos études, vous serez appelé à travailler dans des secteurs d'emploi variés.

Professions

Directeur pédagogique

Enseignant

Gestionnaire

Chercheur

Employeurs

Organismes éducatifs

Secteurs public et privé (milieu scolaire primaire et secondaire)

Collèges et universités

Fonction publique

Organismes artistiques et culturels

Centres de recherche

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerrez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra

Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions

Un orchestre symphonique et un orchestre à vent

Un chœur

Un stage band

Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-création en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-création.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audionumérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Composition

Composition

[Éric Morin](#)

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.

[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-création. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.

[Sophie Stévançe](#)

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Josée Vaillancourt](#)

Interprétation

Chant

[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.

[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)

[Gabriel Hamel](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

45

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien éducateur; de se préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession et à en être un agent d'évolution; d'éveiller son esprit de recherche et de favoriser l'acquisition d'une technique de recherche; d'acquérir une autonomie de pensée et de moyens qui le rendront capable d'élaborer un projet pédagogique ou de recherche, de le réaliser et de l'évaluer.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une session d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Francis Dubé

francis.dube@mus.ulaval.ca

Pour information

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, [ANL-3202 Reading II](#).

REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Les exigences concernant les travaux de recherche sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de sa direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en éducation musicale, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire

aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉDUCATION MUSICALE		45
MUS-6000	Essai	6
MUS-6089	Fondements philosophiques de l'éducation musicale	3
MUS-6090	Fondements psychologiques de l'éducation musicale	3
MUS-6095	Fondements de la démarche de recherche	3
MUS-6096	Séminaire en éducation musicale	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

[ADS-7013](#) Recherche qualitative 3

[DID-7006](#) Introduction à l'analyse qualitative 3

RÈGLE 2 - 21 CRÉDITS PARI:

[MUS-6059](#) Jeu scénique d'opéra 2

[MUS-6061](#) Théâtre musical 2

[MUS-6153](#) Musique de chambre 2

[MUS-6154](#) Atelier de musique baroque 2

[MUS-6155](#) Atelier de musique contemporaine 2

[MUS-6156](#) Combo 2

[MUS-6158](#) Ensemble de percussion 2

[MUS-6159](#) Chant choral 1

[MUS-6160](#) Orchestre 1

[MUS-6161](#) Orchestre à vent 1

[MUS-6162](#) Stage Band 1

[MUS-6163](#) Jazz vocal 1

[MUS-6164](#) Ensemble de guitares 1

[MUS-6180](#) Accompagnement 1

[MUS-](#) Accompagnement 2

6181

MUS-7000	Lectures et travaux dirigés I	1
MUS-7001	Lectures et travaux dirigés II	2
MUS-7002	Lectures et travaux dirigés III	3
MUS-7003	Séminaire en musique populaire	3
MUS-7004	Projet dirigé I	1
MUS-7005	Projet dirigé II	2
MUS-7006	Projet dirigé III	3
MUS-7007	Séminaire I	3
MUS-7008	Séminaire II	3
MUS-7010	Préparation à la communication orale et écrite	2
MUS-7011	Séminaire de jazz	3
MUS-7020	Sujets spéciaux (éducation musicale)	3

et parmi tous les cours des niveaux 6000 et 7000 portant les sigles ADS, MEV, PPG, TEN, à l'exception de ceux des séries 800.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 4071

1 877 606-5566, poste 4071

Monique.Lepinay@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2016-04-05 08:43:31 / 2016-03-15 09:05:55

MAÎTRISE EN MUSIQUE - ÉDUCATION MUSICALE - AVEC MÉMOIRE (M. MUS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vise à développer votre autonomie de pensée, votre esprit critique et vos aptitudes à la recherche en vue de réaliser des projets pédagogiques liés à l'éducation musicale sous tous ses aspects: revue et analyse critique de littérature, analyse critique de matériel pédagogique, sondage, production artistique à caractère pédagogique, développement d'un outil pédagogique, dissertation, etc.

Par son Centre d'excellence en pédagogie musicale et son École préparatoire de musique Anna-Marie-Globenski, la Faculté de musique assure le suivi professionnel d'un grand nombre d'enseignants au Québec, dont la plupart sont ses diplômés.

Directeur à trouver avant ou après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant ou après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. [Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.](#)

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Domaines d'expertise

Didactique instrumentale

Éducation musicale

Interprétation

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement au candidat titulaire d'un baccalauréat en musique - éducation musicale ou d'un diplôme jugé équivalent.

AVENIR

Au terme de vos études, vous serez appelé à travailler dans des secteurs d'emploi variés.

Professions

- Directeur pédagogique
- Enseignant
- Gestionnaire
- Chercheur

Employeurs

- Organismes éducatifs
- Secteurs public et privé (milieu scolaire primaire et secondaire)
- Collèges et universités
- Fonction publique
- Organismes artistiques et culturels
- Centres de recherche

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

La Faculté de musique attire une population étudiante diversifiée grâce à sa réputation d'excellence et à son dynamisme. Ces attraits en font notamment le meilleur endroit en Amérique du Nord pour un séjour d'études musicales en immersion française.

Forte d'une longue expérience, puisqu'elle a été fondée en 1922, la Faculté dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte extrêmement riche et stimulant.

Environnement d'apprentissage

Milieu riche en événements de toutes sortes, la Faculté vous donne de nombreuses occasions de goûter à la vie d'artiste. Vous acquerez de l'expérience lors de concerts présentés par de grands et de petits ensembles. La Faculté compte:

- Des ateliers de musique contemporaine, de musique baroque et d'opéra
- Des ensembles de guitares, de cuivres et de percussions
- Un orchestre symphonique et un orchestre à vent
- Un chœur
- Un stage band
- Des ensembles de jazz vocal

La salle Henri-Gagnon (salle de concert classique, 240 places, 2 pianos de concert)

Le Théâtre de la cité universitaire (620 places)

Des studios de travail insonorisés, accessibles 7 jours sur 7

24 pianos à queue pour l'enseignement

De grandes salles de répétition

Un laboratoire informatique musical de dix stations MIDI

Un studio de musique ancienne qui dispose d'une importante collection de répliques d'instruments anciens à vent, à cordes et à clavier

Le Quatuor Arthur-LeBlanc

Corps professoral

Une vingtaine de professeurs assurent l'enseignement et la direction des travaux de recherche des étudiants. Un bon nombre de chargés de cours collaborent également à la tâche d'enseignement, et tous concourent par des concerts, leurs compositions ou des écrits théoriques au rayonnement de la Faculté, tant auprès de la communauté universitaire qu'au Québec, au Canada et à l'étranger.

Mobilité internationale

Vous pourriez étudier à l'étranger grâce aux différents protocoles de mobilité. Les destinations sont la Louisiana State University (Bâton Rouge, Louisiane, États-Unis) et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (France).

Services aux étudiants

L'équipe de gestion des études de la Faculté vous accompagnera dans toutes les étapes de votre cheminement universitaire. Vous profiterez également des services du café étudiant Labyrinthe. L'Association générale des étudiants en musique de l'Université Laval (AGEMUL) contribue, par son engagement et par l'animation de la vie étudiante, à raffermir le sentiment d'appartenance de la communauté facultaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au [Bureau des bourses et de l'aide financière](#), vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Des bourses additionnelles existent pour la participation à des colloques, à des stages de perfectionnement ou à des concours. La Faculté remet également plusieurs bourses d'excellence. Les étudiants peuvent aussi être admissibles, grâce à leur projet d'intervention ou de recherche-crédation, aux bourses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM).

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les [Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget](#) pour une année d'études

Détail des [droits de scolarité](#)

[Calculateur](#) de budget

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

À la Faculté de musique, les étudiants de cycles supérieurs bénéficient de l'accès aux centres de recherche affiliés à l'[Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique](#) (OICRM):

Le [Groupe de recherche-création en musique](#) (GRECEM), qui joue un rôle majeur et novateur dans la formation de jeunes chercheurs engagés en recherche-création.

Le Groupe de recherche en pédagogie instrumentale et musicale (GRePIM), qui est composé de chercheurs canadiens et étrangers travaillant en pédagogie musicale dans des écoles ou hors école.

Le Groupe de recherche en enseignement de la musique au secondaire (GREMS), un regroupement pancanadien qui étudie l'apprentissage musical des adolescents et son incidence sur ceux à risque en plus de documenter les conditions de travail des enseignants en musique.

Les travaux qui y sont réalisés sont à la fine pointe des connaissances grâce aux trois laboratoires de recherche aménagés au coût total de 2,5M\$:

Le [Laboratoire audio-numérique de recherche et de création](#) (LARC) est constitué d'un studio de captation, d'une régie principale, de trois régies secondaires et d'équipement analogique et numérique hautement performant. Digne des studios professionnels les plus sophistiqués, il comprend un grand studio d'enregistrement d'une qualité acoustique exceptionnelle.

Le [Laboratoire de recherche en formation auditive et didactique instrumentale](#) (LaRFADI) compte 18 postes individuels mis en réseau équipés d'ordinateurs à écran tactile et de claviers musicaux utilisés, en particulier, pour la recherche sur la formation auditive. Il abrite deux pianos haute performance et un système de mesure des mouvements oculaires pour l'analyse fine des facteurs cognitifs de l'apprentissage du piano.

Le [Laboratoire Mus-Alpha](#) permet d'examiner comment l'éducation musicale contribue à l'apprentissage de matières non musicales. Il possède une vaste collection d'instruments de musique et de l'équipement informatique adapté pour l'étude de la pratique musicale chez les enfants.

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Champs de recherche des professeurs

Composition

Composition

[Éric Morin](#)

Musicologie

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire. Chanson. Réalisation audionumérique.

[Serge Lacasse](#)

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

[Marc-André Roberge](#)

Études et enseignement de la recherche-crédation. Musicologie historique et interdisciplinaire. Analyse des pratiques musicales improvisées.

[Sophie Stévançe](#)

Éducation musicale

Didactique instrumentale. Apprentissage/enseignement extrascolaire d'instruments de musique. Motivation musicale. Technologies musicales. Créativité. Attitudes posturales. Conceptions pédagogiques.

[Francis Dubé](#)

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

[Louise Mathieu](#)

Didactique. Philosophie. Psychologie.

[Valerie Peters](#)

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

[Maria Teresa Moreno Sala](#)

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

[Josée Vaillancourt](#)

Interprétation

Chant

[Michel Ducharme](#)

Cuivres. Trombone.

[James C. Lebens](#)

Guitare (jazz et musique populaire)

[Gabriel Hamel](#)

Piano

[Francis Dubé](#), [Arturo Nieto-Dorantes](#)

Bois. Flûte traversière.

[André Papillon](#)

Orgue, clavecin et musique ancienne.

[Richard Paré](#)

Bois. Saxophone (jazz et musique populaire).

[Janis Steprans](#)

Cordes.

[Hibiki Kobayashi](#), [Brett Molzan](#), [Ryan Molzan](#), [Jean-Luc Plourde](#)

Piano jazz

[Rafael Zaldivar](#)

Technologie

Création et réalisation audionumérique. Application de la technologie aux disciplines musicales.

[Aaron Liu-Rosenbaum](#)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître en musique (M. Mus.)

45

CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
10 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien éducateur; de se préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession et à en être un agent d'évolution; d'éveiller son esprit de recherche et de favoriser l'acquisition d'une technique de recherche; d'acquérir une autonomie de pensée et de moyens qui le rendront capable d'élaborer un projet pédagogique ou de recherche, de le réaliser et de l'évaluer.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Francis Dubé

francis.dube@mus.ulaval.ca

Pour information

Catherine Martinette-Morneau

Catherine.Martinette-Morneau@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté de musique](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, [ANL-3202 Reading II](#).

REMARQUES SUR LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Choix du projet de recherche

L'étudiant doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de sa première session d'inscription.

Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard à la fin de la scolarité.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en éducation musicale, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ÉDUCATION MUSICALE		21
MUS-6089	Fondements philosophiques de l'éducation musicale	3
MUS-6090	Fondements psychologiques de l'éducation musicale	3
MUS-6095	Fondements de la démarche de recherche	3
MUS-6096	Séminaire en éducation musicale	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

[ADS-7013](#) Recherche qualitative 3

[DID-7006](#) Introduction à l'analyse qualitative 3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme.

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

[MUS-6801](#) Activité de recherche - mémoire 1 3

[MUS-6802](#) Activité de recherche - mémoire 2 7/activité temps complet

[MUS-6803](#) Activité de recherche - mémoire 3 7/activité temps complet

[MUS-6804](#) Activité de recherche - mémoire 4 7/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#) présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Monique Lépinay

418 656-2764, poste 4071

1 877 606-5566, poste 4071

Monique.Lepinay@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2016-04-05 08:43:31 / 2016-03-15 09:05:55

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN **EUTONIE**

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

12
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
0 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Ce microprogramme vise avant tout l'approfondissement des concepts fondamentaux relevant de l'eutonie et de l'appropriation d'habiletés sensorimotrices et kinesthésiques du corps en action, tel que requis dans les arts de la scène (musique, théâtre, danse) et en éducation physique, mais aussi dans les arts visuels, les sciences de l'éducation et les sciences de la santé.

À partir du développement de la perception corporelle individuelle, l'étudiant est en mesure de tisser des liens avec son domaine d'intérêt personnel et d'enrichir ses pratiques professionnelles. Ce microprogramme constitue une excellente assise pour quiconque souhaite poursuivre ultérieurement le cheminement universitaire menant à une formation professionnelle en eutonie.

Objectifs particuliers

Acquérir une connaissance élargie et solide des fondements et principes de l'eutonie ainsi que des notions de base touchant l'anatomie et la physiologie humaine, en tenant compte des particularités et exigences de la formation artistique.

Développer chez le participant les habiletés, les compétences, les capacités de jugement et la créativité nécessaires en vue d'un usage judicieux de ses apprentissages dans son milieu professionnel.

RESPONSABLE

Directeur du microprogramme

Michel Ducharme

418 656-2131 poste 2845

michel.ducharme.1@ulaval.ca

Faculté de rattachement

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

La personne qui aura suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en eutonie pourra l'intégrer en tout ou en partie, dans un programme universitaire plus long, en particulier la maîtrise en musique, à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline artistique (musique, danse, théâtre, beaux-arts) ou dans toute autre discipline touchant la pédagogie ou la connaissance du corps (sciences de l'éducation, éducation physique, sciences de la santé).

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut également être admissible.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
EUTONIE		12

6075	Eutonie : théorie et pratique I	3
MUS-6076	Eutonie : théorie et pratique II	3
MUS-6077	Éducation somatique et prévention en art : séminaire	3
MUS-6078	Eutonie : création et études de mouvement	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

[Capsule](#) permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le [Règlement des études](#).

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en [privé](#), aux [Portes ouvertes](#) ou lors de nos [tournées sur la route](#) au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

[Heures d'ouverture](#)

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

mus@mus.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)